# Sahel Dimanche

N°1576 Sahel Dimanche
du 17 Janvier 2014
— Prix : 250 francs

Office National d'Edition et de Presse
ONEP

OFFICE NATIONAL D'EDITION ET DE PRESSE
Place du Petit Marché
Tél : 20 73 34 86/87
Télécopieur : 20 73 30 90
BP : 13 182 Niamey - Niger
25ème ANNÉE


## Occupation des zones à risque à Niamey



● DR

# Ces quartiers à hauts risques

PP. 12-13

*La récente visite conjointe effectuée par le ministre en charge de l'Energie et de celui en charge de la Sécurité Publique, au village de Saga où des habitants vivent pratiquement sous les pylônes de la ligne haute tension, est venue nous édifier sur l'ampleur des risques auxquels s'exposent les habitants de certains quartiers de Niamey. Ainsi, pour aller plus en profondeur de la réalité de ces risques, nos reporters se sont intéressés à des quartiers à hauts risques comme ce ''village sous les pylônes'' de Saga, et le quartier Pays-Bas où les habitants dorment et se réveillent, chaque jour, sous la ligne de décollage et d'atterrissage des avions.*

***(Lire en Pages 12-13)***

**Invité**

M. Abdourahamane Ousmane, président du CSC et président en exercice du RIARC

## ''Pour être au rendez-vous de 2015, les Etats africains doivent créer la synergie entre tous les acteurs et conjuguer leurs efforts au sein des organisations régionales''

● Seini Moussa /ONEP

## *Interview de M. Diabiri Hassimiou, Gouverneur de la région de Tillabéri*

# «Pour peu que nous développions notre génie, nous pouvons être un véritable grenier de réserves pour le Sahel»

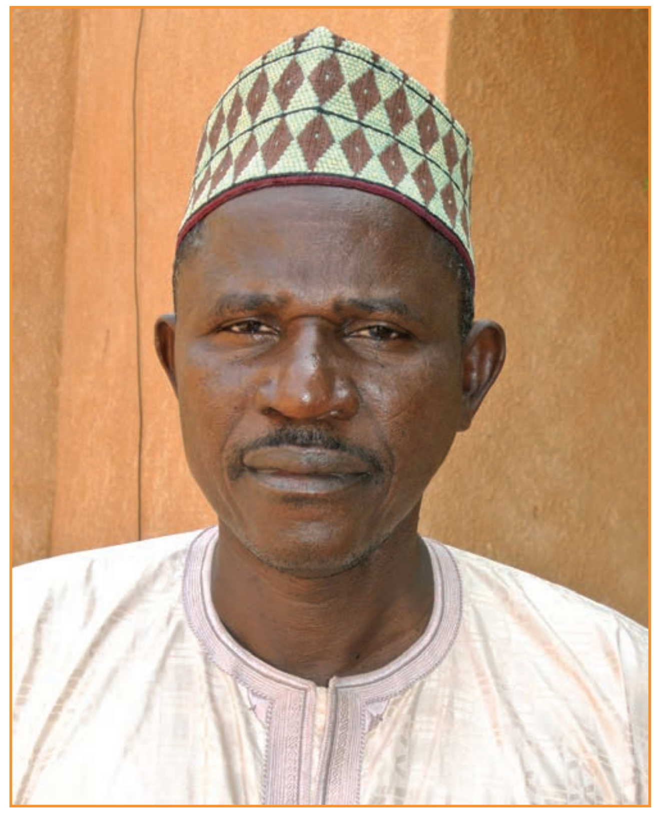
**Réalisée par Zakari Mamane, ONEP/Tillabéri**

**Monsieur le gouverneur, la région de Tillabéri, partage une longue portion de frontière avec la Nord mali, zone qui connait ces derniers temps une insécurité ambiante depuis l'occupation de certaines villes de ce pays voisin par des groupes armés. Comment se présente actuellement la situation sécuritaire dans le nord de la région ?**

Il faut d'abord saluer à ce niveau la clairvoyance dont ont fait preuve les autorités de la 7ème République qui, dès les premières heures de leur accession à la magistrature suprême, ont vite pris le taureau par les cornes en faisant de la sécurité une priorité absolue. C'est ainsi qu'aujourd'hui, dans la région de Tillabéri, comme dans les autres régions du pays, dans tous les départements, des patrouilles mixtes sont instituées mensuellement et sillonnent tous les endroits susceptibles d'abriter des bandits ou constituant une menace pour les populations et leurs biens.
Pour parler de la sécurité au niveau de la région de Tillabéri, nous pouvons dire avec force que la situation dans le nord Tillabéri est calme. Calme parce que tous les treize (13) départements disposent de véhicules de patrouille et l'Etat fournit régulièrement aux éléments des Forces de Défense et de Sécurité les moyens dont ils besoin pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens ; et ils le font très bien. Vous avez sans doute appris à travers certaines presses qu'il y a des personnes que j'ai qualifiées ''d'individus sans repères qui pensent, à travers des médias privés, envenimer la situation en disant qu'il y a une forte insécurité dans le nord Tillabéri''; ce qui est totalement faux, parce que l'Etat a mis les moyens conséquents et les hommes pour la sécurisation de la zone.

**Qu'en est-il de la question relative aux conflits opposant les éleveurs de part et d'autre de la frontière ?**

Il est vrai que la zone nord de la région a connu quelques problèmes, entre éleveurs nigériens et Daoussak maliens dans le passé par rapport aux affrontements meurtriers de part et d'autre de la frontière. Face à cet état de fait, des missions de sensibilisation et des rencontres transfrontalières, ainsi que des missions entre autorités des deux Etats ont amené les communautés à déposer les armes. Malheureusement, avec les hostilités au niveau du Mali, il y a eux des jeunes qui se sont faits enrôler dans les milices des bandits armés, je ne sais par conviction ou par l'appétit du gain facile ; mais toujours est-il que ces jeunes, suite aux frappes des armées africaines et françaises, ont dû fuir le théâtre des opérations pour refugier vers la frontière, le plus souvent à l'intérieur du Mali, ce qui ne constitue pas une menace pour la sécurité du Niger. Ils ne peuvent pas constituer une menace pour le Niger, car nos Forces de Défense et de Sécurité veillent au grain de jour comme de nuit.
Il y a quelques jours, des informations ont fait état d'attaques perpétrées par des éleveurs nigériens contre ceux de la région du nord du Mali, en tuant un notable. Suite à cela, des représailles ont été organisées et il semblerait qu'il y a auraient eu des morts. En tant que responsable administratif de la région, nous avons conduit personnellement une mission de terrain dans la zone d'Inatès pour nous enquérir de la situation. C'était dès les deux premiers jours qui avaient suivi les événements. A cette période précise, les bergers de retour du Mali nous ont confirmé qu'il y a eut trois morts. Mais nous n'avons vu aucun mort, parce que tout se serait passé du côté malien, qui est un territoire souverain. Nous n'avons pas le droit de violer les frontières et de rentrer avec des éléments des Forces de Défense et de Sécurité pour fouiller, vérifier et retrouver ce qu'ils appellent ''des morts que nous n'avons pas été capables d'aller enterrer''. A ceux-là qui distillent ces allégations, je réponds simplement en leur faisant remarquer que je ne suis pas gouverneur de l'AOF, mais gouverneur de la région de Tillabéri. J'insiste en disant qu'à l'intérieur de notre région, tout vas très bien. Très bien, parce que nos Forces de Défense et de Sécurité se déploient nuit et jour pour assurer cette quiétude sociale.


Elh Zakari A. Gado/ONEP

*M. Diabiri Hassimiou*

**Monsieur le gouverneur, qu'en est-il des cultures maraîchères, surtout lorsqu'on sait que plusieurs villages ont enregistré des déficits céréaliers importants au sortir de la campagne agricole passée ?**

Vous avez entendu que le Président de la République a dit que ''sécheresse ne doit plus rimer avec famine''. Je crois que c'est admis par les populations, parce que depuis plus de deux ans, et même bien avant, les populations pratiquent les cultures de contre-saison. Mais à travers le grand programme 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens), je crois qu'en plus de la pratique des cultures de contre-saison, des réflexions sont en cours et qui, en principe, doivent permettre de créer les conditions d'une production irriguée importante en termes de céréales, notamment. Pour cela, je crois sincèrement que nous avons les potentialités nécessaires pour l'irrigation, afin de mettre l'eau à la disposition des braves populations qui ne cherchent que ce facteur essentiel pour se mettre au travail. Nous avons des partenaires qui nous ont toujours accompagnés chaque fois qu'il y a une situation de crise alimentaire ; le PAM, la FAO, le PNUD, l'UNICEF, tous ces partenaires au développement nous accompagnent en effet dans notre combat contre l'insécurité alimentaire; ils peuvent donc être associés à cette entreprise de production irriguée à grande échelle. On peut identifier tous les ménages vulnérables et les placer sur les différents sites de plusieurs dizaines d'hectares pour des productions à haut rendement comme le blé, le maïs, le sorgho, et aussi la patate, parce que nous avons tout le Dallol qui peut être une zone de production pour les tubercules.
De Balleyara jusqu'au Boboye, nous pouvons produire suffisamment de tubercules avec lesquelles on peut faire la transformation pour produire du gari. Je pense qu'il n'est pas tolérable que nous continuions, dans ce pays, à avoir des problèmes alimentaires, avec toutes les potentialités que nous avons. Nous sommes également un pays riche parce que la stabilité politique amène maintenant les partenaires et les investisseurs à nous accompagner. Donc, pour peu que nous développions notre génie, nous pouvons être un véritable grenier de réserves pour le Sahel menacé périodiquement par des famines.

**Quel appel aimeriez-vous lancer aux uns et aux autres sur toutes ces questions ?**

J'en appelle seulement au patriotisme des uns et des autres au calme, parce que certains pensent qu'ils ont été enrôlés dans le Moujao, qu'ils sont revenus au pays et qu'on n'a rien fait en leur faveur. Or, le Moujao est une organisation criminelle, et tout celui qui participe à cette organisation est un criminel. C'est dire qu'il n'y a pas de place pour eux dans des cabinets, en tant que conseillers ou autre. Bien au contraire, ils doivent être dans les prisons, parce que pour moi, ces individus ne sont pas prêts à accompagner le processus de construction nationale.
J'ai entendu encore dire, par ces mêmes individus, qu'il faut dégager le gouverneur. Je rappelle que j'ai été élu par ces mêmes populations du nord Ouallam qu'ils prétendent défendre. Alors nous sommes les premiers défenseurs de ces populations. Pour tous ceux qui restent travailler correctement, qui sont des bergers qui amènent leurs animaux en pâturage, l'Etat est en train de créer des infrastructures hydrauliques, des points d'eaux pastoraux afin de leur faciliter leurs activités. Mais ceux qui n'ont jamais eu d'activité, et qui s'égosillent dans les radios, nous n'avons rien à voir avec eux. Nous travaillons avec les Nigériens qui sont prêts à accompagner le processus du décollage économique et social du pays, et avec eux seulement. Donc le nord Tillabéri se porte bien. Nous allons continuer à sensibiliser les chefs de village et de canton, les membres de la société civile, pour qu'ils sensibilisent à leur tour les populations qui vivent le long de la frontière, afin qu'ils cultivent la paix entre les communautés des deux pays.

*Réception de véhicules au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement*

# Renforcer les capacités opérationnelles du PASEHA 2

Le directeur de cabinet du ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Dr Zourkaleyni Alzouma Maïga, a réceptionné hier matin 15 véhicules flambant neuf d'un montant de 344 millions 955 mille francs CFA, offerts au Niger par le Royaume du Danemark. La cérémonie a enregistré la présence de la chargée d'affaires du bureau de la coopération danoise au Niger et des cadres du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.
Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le directeur de cabinet du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Dr Zourkaleyni Alzouma Maïga a d'abord rappelé que le Royaume du Danemark appuie le secteur eau, hygiène et assainissement au Niger depuis 30 ans. En effet, indique-t-il, cet appui a commencé sous forme de projets de réalisation d'infrastructures, d'éducation à l'hygiène et de renforcement des capacités opérationnelles des services décon-


● Ibro Youka/ONEP

**Lors de la cérémonie de réception**

centrés dans les régions de Diffa et Zinder.
Il a par ailleurs souligné qu'une nouvelle phase du Programme d'Appui au Secteur Eau, Hygiène et Assainissement (PASEHA2) a été lancée pour 5 ans en 2012, contribuant à améliorer de manière durable l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que l'adoption d'un comportement amélioré en matière d'hygiène des populations rurales et des centres semi-urbains. ''Dans le cadre de la mise en œuvre de cette phase, il a été prévu l'acquisition de 15 véhicules station-wagon de type hard-top afin de permettre aux services de mieux suivre la réalisation du programme'', a-t-il dit.
Les services bénéficiaires sont les directions régionales de la Santé Publique de Zinder et de Diffa, la direction régionale de l'Hydraulique de Diffa, les directions départementales de l'Hydraulique de Diffa, la direction régionale de l'Hydraulique de Zinder, les directions départementales de l'Hydraulique de Zinder, la direction de l'Hygiène Publique et de l'Education pour la Santé et la direction des Etudes et de la Programmation.

**Laouali Souleymane**

*Fin des travaux de l'atelier de lancement du 3ème Projet d'Appui au Programme d'Actions Communautaires (PAC3)*

# Les participants plaident pour une bonne mise en œuvre

Les travaux de l'atelier de lancement du Troisième Projet d'appui au PAC 3 ont pris fin hier dans l'après-midi, au Palais des Congrès de Niamey. Au cours des deux jours de travaux, les participants ont mené de riches débats qui ont contribué à une meilleure perception du Programme d'Actions Communautaires (PAC3) par les acteurs présents. La fin des travaux a été sanctionnée par un communiqué final faisant appel à la bonne mise en œuvre de la 3ème phase du PAC qui sera financée, à hauteur de 20 milliards de FCFA, pour une durée de quatre (4) ans, couvrant la période 2013-2017. La cérémonie de clôture a été présidée par M. Illa Djimrao, Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture.
En procédant à la clôture des travaux, M. Illa Djimrao a félicité les experts et les participants pour les présentations des stratégies nationales, ainsi que celles sur les composantes et procédures du Programme d'Actions Communautaires (PAC3). Il a aussi relevé la brillante intervention du représentant résident de la Banque Mondiale. ''Nous avons également mené de riches débats qui ont notablement contribué à une meilleure connaissance du Programme d'Actions Communautaires (PAC3) par tous les acteurs ici présents. C'est dire donc que le programme entrera véritablement et rapidement dans sa vitesse de croisière, dès cette année 2014'', a-t-il souligné.
Le secrétaire général du Ministère de l'Agriculture a en outre exhorté l'équipe du programme à redoubler d'effort afin de répondre aux sollicitations des populations pour que les objectifs soient atteints. Pour ce faire, ''je puis vous assurer du soutien sans faille du Ministère de l'Agriculture qui ne ménagera aucun effort pour examiner et trouver les solutions idoines à toutes les difficultés susceptibles de constituer un blocage pour une bonne évolution des activités du programme sur le terrain'', a assuré M. Illa Djimrao.
Il a indiqué par ailleurs que les institutions partenaires sauront également s'engager en vue de l'exécution des activités du programme, et de contribuer efficacement à l'atteinte des résultats escomptés.
Le Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture a aussi exhorté les bénéficiaires régionaux du PAC3 à s'engager davantage pour que les actions de renforcement des capacités prévues, ainsi que



● Seini Moussa stagiaire/ONEP

**Une vue de la table de séance**

les investissements destinés à améliorer les conditions de vie des populations, soient une réalité.
M. Illa Djimrao a enfin exprimé toute sa satisfaction par rapport au niveau des débats au cours des travaux du lancement de cet atelier, avant de remercier les experts de la Banque Mondiale pour leurs interventions qui ont permis d'apporter des précisions contribuant ainsi à une meilleure compréhension des principes et procédures de la Banque, afin de garantir une prédisposition à assurer une bonne exécution du projet.

**Seini Seydou Zakaria**

## Rétrospectives 2013/Tourisme et Artisanat

# Des activités régulières malgré un environnement sécuritaire régional défavorable

**Le Niger, à travers ses huit régions, renferme des richesses culturelles, fauniques, historiques, archéologiques et de magnifiques sites touristiques, notamment les déserts du Ténéré, du Termit, du Tal; le cimetière des dinosaures; les derniers spécimens des girafes de l'Afrique de l'Ouest et l'artisanat séculaire qui véhicule les traditions et les modes de vie des populations. Aussi, malgré certaines contraintes, notamment l'insuffisance des infrastructures, l'impraticabilité de certaines pistes et l'insécurité résiduelle dans la zone sahélienne, le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat a exécuté son cahier des charges au cours de l'année 2013. Les autorités s'étaient efforcées, avec l'aide des partenaires au développement, à promouvoir l'offre touristique en particulier et la destination Niger en général, en organisant de grandes rencontres et en initiant des projets de construction d'hôtels de grand standing à Niamey.**

Au titre des manifestations touristiques de l'année écoulée, on peut citer la Foire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine tenue du 13 au 22 décembre 20013 à Niamey. Les exposants venus de divers pays ont eu à évaluer leurs talents et leur savoir-faire. Au cours de cette rencontre, le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, M. Alma Oumarou, a rappelé l'engagement du gouvernement à améliorer le climat des affaires au Niger à travers des réformes qui s'inscrivent dans la droite ligne du programme de la Renaissance du Niger. ''La foire régionale de l'intégration vise la réalisation de ce marché commun et le renforcement des échanges intra- communautaires. Il s'agit donc de donner une véritable impulsion à l'intégration par le dynamisme des échanges'', a-t-il souligné.


● Archives ONEP

*Chameau bien arnaché pour une fantasia*

Du 24 au 28 octobre, s'est tenue la Semaine de l'intégration au Centre Culturel Oumarou Ganda (CCOG) de Niamey. Outre les expositions, plusieurs conférences-débats ont été animées par des spécialistes et enseignants chercheurs des Universités. Ainsi, des exposants venus des quatre coins du Niger et des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et ceux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont échangé sur des thèmes d'intérêt régional ayant trait à la culture.

L'année 2013 a été surtout marquée par la tenue de la 8ème édition du Salon International de l'Artisanat pour la Femme (SAFEM) dont le lancement a eu lieu le 27 octobre au Palais des Congrès de Niamey. Ce salon a pour but la promotion de l'artisanat nigérien et a pour thème ''Artisanat féminin haut de gamme, compétitif et profitable à l'économie africaine''. Il s'est déroulée du 29 novembre au 9 décembre au Palais du 29 juillet de Niamey, avec comme région phare Zinder.

Et, en tant que cadre de rapprochement panafricain, il a su réunir presque tous les pays de la sous-région. L'artisanat est l'un des plus importants secteurs d'activité au Niger; il représente plus de 23% du PIB, et la proportion de femmes y travaillant est estimée à 52%. Maroquinerie, textile, vannerie, poterie, bijouterie, cosmétique… un large spectre d'activités que, tous les deux ans, le SAFEM promeut, car il permet d'élargir les réseaux de distribution, d'augmenter les chiffres d'affaires des artisans, et d'améliorer l'estime de soi.

La région d'Agadez constitue un des principaux pôles d'attraction touristique du Niger, grâce à la qualité et la diversité de son potentiel culturel, préhistorique et touristique. L'architecture de la vieille ville, mondialement connue, a été classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, lors de la session du Comité du Patrimoine mondial tenue du 16 au 22 juin 2013 à Phnom Penh au Cambodge. La ville d'Agadez constitue un véritable creuset de cultures et de civilisations depuis la préhistoire. Son influence a été très marquante pour l'ensemble des communautés de l'espace nigérien. La réserve naturelle nationale de l'Aïr et du Ténéré recèle de nombreuses peintures et gravures rupestres. L'artisanat y est florissant, la vieille ville d'Agadez attire de nombreux touristes lors de ses fêtes traditionnelles annuelles du Bianou, et de la ''Cure salée''. Avec ces fêtes, le Niger accueillent des touristes venant de plusieurs pays étrangers.

Dans un souci de mieux dynamiser la culture du tourisme intérieur chez tous les résidents, les autorités ont organisé le Salon de l'Hôtellerie et du Tourisme (SAHOT) du 21 au 23 février 2013 à Tahoua, chef-lieu de la région de l'Ader. Le SAHOT, dont le thème est "le développement du tourisme intérieur, levier du développement du tourisme international", a pour principal objectif la promotion des richesses touristiques, culturelles, artisanales et gastronomiques nigériennes et la promotion de la destination Niger. A l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre, de chaque année, la ministre du Tourisme, Mme Yahaya Barré Haoua Abdou, rappelé que cette activité s'inscrit dans le cadre de la promotion du tourisme, rappelant par la même occasion, dans son message, le rôle social, culturel, politique et économique du tourisme.

En outre, du 20 au 25 novembre 2013, Niamey a vibré au rythme du Festival International de la Mode Africaine (FIMA), un rendez-vous de la mode devenu incontournable. Beaucoup de créateurs de mode des cinq continents ont convergé vers Niamey. L'impact de la première édition a permis d'insuffler une nouvelle dynamique au secteur touristique, avec l'arrivée massive de touristes à l'occasion des différentes saisons. Cette grande rencontre culturelle a ainsi prouvé son fort potentiel en termes de promotion de l'image de notre pays et de notre continent, en créant une synergie autour de l'idéal de paix et de développement.

Les sites touristiques ont enregistré des visiteurs, bien que selon les gérants desdits sites, l'afflux s'est amoindri compte tenu de la situation d'insécuritaire qui prévaut dans le Sahel''. Néanmoins, le site du Parc du W avec son extraordinaire biodiversité, et celui des Girafes de Kouré, ont su attirer quelques touristes, à travers des rencontres telles que des ateliers, des visites guidées, des journées portes-ouvertes organisés par les conservateurs des lieux.

Autre événement pour le secteur du tourisme, c'est la réalisation des infrastructures d'accueil. C'est ainsi que le ministre en charge des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Bazoum Mohamed, assurant l'intérim du Premier ministre, a procédé, le samedi 3 août, à la pose de la première pierre des travaux de construction de l'Hôtel 4 étoiles Soluxe International de Niamey. D'un montant de 25 milliards de FCFA, cet hôtel est en construction à Gamkallé, sur l'avenue de l'Afrique, à proximité du 2ème point. Il occupera une superficie de 8 (huit) hectares, offrira une capacité de 224 chambres et suites, et un restaurant gastronomique de 260 sièges. Pour sa part, la ministre du Tourisme, M. Yahaya Baaré Haoua Abdou, a procédé, le 31 octobre, à la coupure du ruban augural de l'hôtel Résidences Fayel. Pour un coût d'investissement de 520 millions de FCFA, cette infrastructure hôtelière est construite sur deux sites, l'un abritant le siège et l'autre l'annexe.

**Aissa Abdoulaye Alfary**


**Office National d'Edition et de Presse**

Place du Petit Marché
B.P : 13182 Niamey Niger
Tél 20 73 34 86 /87
Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
contact@lesahel.org
Site web : www.lesahel.ne

**Directeur de Publication**
Mahamadou Adamou

**Directeur de la Rédaction**
Assane Soumana
20 73 99 86
**Réd en chef**
Tchirgni Maïmouna
**Réd en chef/Adj**
Oumarou Moussa

**Directeur Technique**
Issa Madougou
20 73 99 87
**Réd en chef**
M.S. Abandé Moctar
**Réd en chef adjt**
Inoussa Oumarou

**Secrétaire de Rédaction**
Wata N. Fassouma Moustapha

**Directeur commercial**
Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef Service Communiqué et Pub. Alassane Assilila

**Direction Administrative et financière** (DAF)
Directeur: M. Ibrahim Garba Mahamane.
20 73 99 85
Chef service Recouvrement: Mme Ado Haoua Hachimou

**Composition : ONEP**
**Tirage** ONEP
5000 exemplaires


## Mariage

**Les Familles**

Feu Hima Walli à Bogol Hima, Mailarey, Garoubey, Kiota, Niamey, Filingué, Téra, Dosso, Tahoua, Dakar. Côte d'Ivoire, Ghana. Lomé, Nigeria et France

Feu Cheick Aboubacar Hassoumi à Kiota et Niamey ; Elh. AMa Babo Iman à Bogol Hima v Cheick Ibrahim Issa à Bogol Hima

Feu Cheick Aboubacar Hanfi à Fandou Balibali, Ny, Nigeria, Lomé et Côte d'Ivoire

v Cheick Saadou Hanfi à Fandou Balibali, Niamey et Sokoto; -Dr Abdoul Karim Nassirou à Niamey ; Hassane Djibo Douanier à Tahoua

**Les Familles**

Feu Maigari Hassane à Garoubey, Tinoma, KalJa Pathé, Kano, sinfra. USA, Suède et Chine; Feu Maigari LJngutri à Garoubey et Niamey; Feu Cheick Aboubacar Hassoumi à Kiota; Feu Djermakoye Abdou Aouta i Dosso et Ny; Iman Alfa Babo à Bogol Hima et Niamey; SEM Moussa Moumouni Djermakoye Président du CESOC; Feu Abdoulaye Sambo à Niamey, Kiota, Tillabéry et Abidjan; Elh. Seyni Yacouba à Goudel Elh. Soumana Dion à Niamey; Feu Saley Cote à Goudef; Elh. Djibo Saley dit Koureykoye à Goudel; Amadou Issoufou et Amadou Harouna i Goudel et Niamey; Ibrahim Kangaye à Lomé (Togo); Ahouma Sandagou i Bimi N'Gaouré et Niamey; Mahamadou Soumana DRFM au Ministère des Transports Niamey

**Parents, Amis et Connaissances ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants**

**M. Abdoulaye Ibrahim Issa** à Niamey et **Mlle Rachida Mahamadou Soumana** à Niamey.

Les cérémonies religieuses auxquelles vous êtes cordialement invités auront lieu Incha Allah le **samedi 18 janvier 2014 à 08h** au domicile de **Elh. Mahamadou Soumana** sis au quartier Koira Kano, virage après la Station Motor Oil Traiding qui fait face cimétière Yantala en venant du rond point Gadafawa.

## Hymne national

*Auprès du Grand Niger Puissant*
*Qui rend la nature plus belle*
*Soyons fiers et reconnaissants*
*De notre liberté nouvelle*
*Evitons les vaines querelles*
*Afin d'épargner notre sang*
*Et que les glorieux accents*
*De notre race sans tutelle*
*S'élèvent dans un même élan*
*Jusqu'à ce ciel éblouissant*
*Où veille son âme éternelle*
*Qui fera le pays plus grand*

***Debout Niger, debout !***
*Que notre oeuvre féconde*
*Rajeunisse le cœur de ce vieux continent*
*Et que ce chant s'entende aux quatre coins du monde*
*Comme le cri d'un peuple équitable et vaillant*

***Debout Niger, debout !***
*Sur le sol et sur l'onde*
*Au son des tam-tams dans leur rythme grandissant*
*Restons unis toujours, et que chacun réponde*
*A ce noble avenir qui nous dit*
*En avant...*

## L'air du temps

# Quand les taxis désertent les rues

Après la grève controversée d'octobre 2012, qui a mis aux prises les responsables du Syndicat National des Conducteurs de Taxis (Syncotaxi) et les autorités régionales de Niamey, les chauffeurs de taxis ont encore rappliqué. Ainsi, depuis hier matin, ces derniers ont déclenché un débrayage de deux jours, bloquant ainsi une bonne partie des mouvements des usagers au sein de la capitale. En dépit des compromis acceptés par le gouvernement sur la plupart de leurs points de revendications, au cours des négociations engagées à la veille du mot d'ordre de grève, les transporteurs sont restés inflexibles sur un seul point. Cette pomme de la discorde est toujours la même: comme c'est le cas depuis 2011, suite à la mise en consommation du pétrole ''made in Niger'', les conducteurs de taxis demandent la revue à la baisse du prix du litre d'essence qu'ils souhaitent voir ramené à 400 FCFA au lieu de 540 FCFA actuellement.

Pour se faire entendre de vive et intelligible voix, les ''rois'' du transport urbain de la capitale n'ont pas hésité à observer un mouvement d'ensemble de levée de pied sur la pédale de l'accélérateur, immobilisant ainsi les taxis. Conséquence, les milliers d'usagers qui sollicitent leurs services tous les matins pour se rendre au travail, sont restés désemparés. En dépit des dispositions pratiques prises par les autorités compétentes en déployant les bus de la SOTRUNI, et beaucoup d'autres bus privés dans presque tous les axes desservant les quartiers périphériques de la ville, beaucoup de travailleurs n'ont eu d'autre choix que de négocier le parcours à pied pour se rendre au service. Un véritable calvaire pour ces derniers, notamment les femmes qui ne sont pas trop habituées à cet exercice physique très éprouvant. Fort heureusement, la fibre de la solidarité africaine a bien fonctionné pour atténuer le calvaire des ''scratcheurs''. Ainsi, dans les quartiers, comme sur les routes, beaucoup de détenteurs de véhicules personnels ont fait preuve de bonté en déposant des voisins ou même des parfaits inconnus à leur destination.

Quant aux détenteurs des deux roues, ils ont trouvé là une bonne occasion de se faire de l'argent. Ainsi, l'occasion faisant le larron, des jeunes motocyclistes se sont lancés sur les routes en offrant de déposer les potentiels clients, moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, le prix de la course se négociant selon la distance. Pour ces détenteurs des engins à deux roues, cette grève des taxis est vécue comme une véritable aubaine. Pour les autres usagers, cette désertion des têtes rouges s'est traduite par une remarquable fluidité du trafic. Aussi, les accidents fréquents et les autres difficultés endurées dans la circulation au sein de la capitale se sont dissipés, prouvant ainsi que les taxis y sont beaucoup pour quelque chose dans tous ces désagréments qui sont le lot quotidien des usagers de la route à Niamey.

**Assane Soumana**

## Humour




## Entre nous

La pratique a trop duré pour ne pas être dénoncée! Car les brûleurs de pneus usagés sont en train de rendre la vie dure aux habitants de certains quartiers de la capitale, notamment ceux situés aux alentours de la ceinture verte. En effet, presque au quotidien, les flammes laissent échapper des nuages d'une fumée noire, dense et toxique au-dessus de la Ceinture Verte, une fumée qui envahit les quartiers environnants, polluant l'air et exposant les habitants à des risques évidents de maladies. C'est ainsi que les brûleurs de pneus usés pourrissent la vie de leurs concitoyens. Personne ne cherche à les empêcher de gagner leur pain à la sueur de leur front, mais ils doivent le faire en respectant la santé de leurs citoyens. Cette même situation se constate d'ailleurs aux abords du marché Djamadjé où de petits esprits malins se mettent souvent à brûler des ordures, et à enfumer tous les services environnants. La persistance d'une telle situation ne doit plus être tolérée en plein centre ville. On se demande ce que font les services compétents qui ont pourtant le devoir de mettre de l'ordre dans nos villes.

## Faits divers

### Une femme arrêtée à Zinder pour trafic d'espèces fauniques protégées

Une dame de nationalité nigériane a été arrêtée, mercredi à Zinder, pour trafic d'outardes arabes, qui fait partie des espèces fauniques intégralement protégées par la Convention Internationale de l'Environnement. Selon le Coordonnateur du Projet, M. Abdoulaye Harouna, l'intéressée a été appréhendée par les éléments de la Brigade de l'Environnement de Zinder, en collaboration avec le Projet Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité Sahélo-Saharienne (PCRV), en possession de quatre couples d'outardes arabes qu'elle s'apprêtait à exporter vers l'extérieur.

La trafiquante, la nommée Maria Mohamed, affirme avoir acheté ces outardes auprès de quatre ressortissants de Zinder dont trois sont en train d'être entendus par les Services de la Brigade Forestière de Zinder. Cette interpellation liée à ce trafic d'espèces internationalement protégées est le résultat d'une enquête menée par les éléments de la Direction de l'Environnement de Zinder suite à l'appel lancé par le Gouverneur Kalla Moutari qui a promis des récompenses à tous ceux qui s'investiront pour dénoncer ce trafic illicite.

Cette femme n'est pas à son premier coup d'essai. Elle a eu à acheter auprès d'un ressortissant d'Agadez deux gazelles d'okras (mena) qu'elle a écoulé dans son pays, a révélé le chef de la Brigade Forestière de l'Environnement de Zinder qui indique par ailleurs que la trafiquante encourt un (1) à six (6) mois d'emprisonnement ferme suivi d'une amende allant de 200.000 FCFA à 500.000 FCFA.

La chasse, actuellement ouverte au Niger, prévue pour durer trois mois, est soumise à une autorisation des services de l'Environnement chargés de la délivrance d'un permis qui exclut cependant certaines espèces internationalement protégées parmi lesquelles les outardes arabes. La Brigade Forestière de Zinder estime que certains détenteurs de permis ignorent à la fois les textes et les espèces intégralement protégées parce qu'elles sont en sous effectif dans le monde entier. Le Projet PCRV, faut-il le préciser, est financé par l'Agence Française de Développement (AFD), exécuté par Noé Conservation, une ONG de droit français et une autre ONG internationale dénommée Sahara Conservation Fund, parrainée par la Convention sur les espèces migratrices.

**Siddo Yacouba, ANP-ONEP/Zinder**

## Initiatives

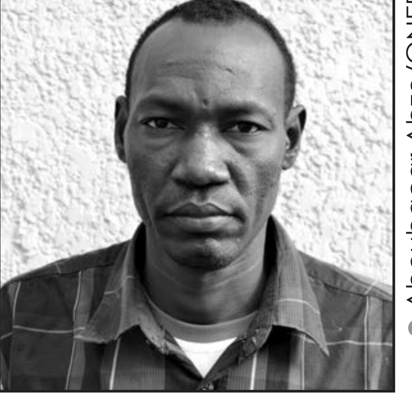
*Abba Abdoul-Majid, président du Club des Etudiants Entrepreneurs de l'UAM (CLEE-UAM)*

# Du business au campus

Le Club des Etudiants Entrepreneurs de l'Université Abdou Moumouni de Niamey a été créé en 2008 par des étudiants, afin de répondre au problème de l'emploi auquel font face les étudiants en fin de cycles. L'objectif était création d'une dynamique de développement de l'entreprenariat-étudiant, en exploitant leur potentiel et en développant l'esprit de bonne gouvernance.

L'idée de la création de ce club est née du constat de la non maitrise des techniques de montage de projets par les étudiants, suite à un concours de sélection de projets pour financement, organisé par Business Challenge. Aussi, suite à une conférence organisée par cette institution à l'UAM sur ''l'entreprenariat des jeunes, les techniques de montage des projets et la recherche du financement'', les participants, en majorité des étudiants, ont exprimé le besoin de mettre en place un cadre pour la formation des étudiants dans ce volet. C'est ainsi que M. Abba Abdoul-Majid s'est engagé à prendre les choses en mains, en élaborant les textes de l'organisation et en choisissant un nom pour la structure. Cette volonté et cet engagement lui ont valu la confiance de ses amis étudiants qui le choisirent comme président du club pour un mandat de 2 ans renouvelable.

Selon M. Abba Abdoul-Majid, depuis sa création, leur structure a beaucoup contribué dans la formation des étudiants en entreprenariat des jeunes. Elle a à son actif, au profit de ses membres, plusieurs activités dont des ateliers et séminaires de formation, des conférences, des visites d'entreprises et voyages d'études, des stages pratiques...etc.


Aboubacar Abzo/ONEP

M. Abba Abdoul-Majid

Il a indiqué que le Centre des Œuvres Universitaire (CNOU), le Rectorat de Niamey et le service du développement de l'Université sont les premiers partenaires du club, précisant toutefois que la Chambre de Commerce, le Ministère du Commerce, l'Ambassade des Etats Unis au Niger, le PNUD et RIDER University des Etats Unis, en constituent les partenaires techniques et financiers. En effet, a-t-il dit, '' de la part de ces partenaires, nous avons bénéficié de plusieurs formations et financements de projets soumis par de jeunes étudiants''.

Il convient de préciser que le CLEE-UAM œuvre en faveur de tous les jeunes, et c'est pourquoi des anciens étudiants ont bénéficié de ses services et ont pu participer à des concours de sélections de projets organisés par l'Ambassade des USA au Niger. Plus de 700 étudiants qui ont ainsi reçu des formations sur les techniques de montage de projets et la recherche du financement, et plus de 31 projets, dont 21 actuellement en activité, ont bénéficié de financements.

C'est le cas de M. Kimba Amadou, responsable d'une ferme avicole dans le 5ème arrondissement de Niamey, et M. Issaka Maman Hassan, promoteur de Campus Shop, une boutique de prêt-à-porter à l'Université de Niamey. Toutefois, le président du club déplore la rareté des financements qui bloque un peu les activités du club. ''Avant, on reprochait aux étudiants un manque d'initiatives. Aujourd'hui que ce problème est résolu, c'est le manque financement qui constitue l'épineux problème'', a dit M. Abba Abdou-Majid qui, loin de se décourager, lance un appel aux jeunes, en particulier les étudiants, surtout les jeunes filles, à se joindre à eux pour apprendre, et développer leur esprit d'entreprenariat. Aux partenaires, il annonce que plusieurs projets élaborés attendent dans les tiroirs. Courage et bonne chance à l'entreprenariat des jeunes et la création d'emplois.

**Ali Mamane**

# Faire part

**M. Sidi Goumour**, Commissaire de Police en service au Cabinet du DGPN et **Madame née Amsatou Karimou Illa**, CES/Koira Kano Nord ont la joie de vous faire part de la naissance d'un garçon dans leur foyer le samedi 11 janvier 2014. La maman et le bébé se portent bien. Le baptême auquel vous êtes cordialement invités aura lieu Incha Allah le **samedi 18 janvier 2014 à 8 H 30mn à leur domicile sis à la Cité SATU-SA sur la route de Tillabéri.**




SOCIETE NIGERIENNE D'ELECTRICITE

## APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

**APPUI A LA PREPARATION D'UN PROJET PHOTOVOLTAIQUE**
**SERVICE DE CONSULTANTS**

La Société Nigérienne d'Electricité (NIGELEC) a sollicité un concours financier de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce concours financier pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Appui à la préparation d'un projet photovoltaïque.**

Les services comprennent entre autres **i)** une étude de préfaisabilité, incluant une estimation du productible et une étude de dimensionnement des équipements d'intégration au réseau existant et une étude de stabilité du réseau ; **ii)** une analyse économique ; **iii)** une analyse financière ; **iv)** un appui au choix du montage financier (DBO ou BOT) ; **v)** une assistance dans la sélection d'un prestataire privé.

Les services se dérouleront sur une durée calendaire de trois (03) mois après le lancement de la mission ; soit entièrement au Niger, soit « en chambre » et au Niger.

La NIGELEC invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).
Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

La NIGELEC dressera une liste restreinte d'environ **quarante cinq (045) candidats**, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera le Dossier d'Appel d'Offres pour la réalisation des services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 04 mars 2014 à 10 heures.**

**NIGELEC**
**Division Courrier**
**201, Avenue du Général de Gaulle (PL30)**
**BP 11 202 Niamey – République du NIGER**
**Téléphone : 00227 20 72 26 92**
**Fax: 00227 20 72 32 88**
**E-mail: nigelec@intnet.ne**




SOCIETE NIGERIENNE D'ELECTRICITE

## APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

**MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE A NIAMEY ET LA REALISATION DE LIGNES DE LAISON DANS LES REGIONS DE ZINDER, TILLABERY ET TAHOUA AU NIGER**

La Société Nigérienne d'Electricité (NIGELEC) a sollicité un concours financier de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce concours financier pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Etudes, suivi et contrôle des travaux dans le cadre du projet d'extension et de renforcement du réseau électrique du Niger.**

Le Maître d'Œuvre devra entre autres : i) passer en revue les études techniques et les Dossiers d'Appel d'Offres réalisés par le Maître d'ouvrage, ii) participer à la définition et au suivi de la politique de branchements en zone rurale (domestiques, sociaux, économiques) et du choix de types de comptages iii) formuler, si nécessaire, des recommandations pour l'amélioration des Dossiers d'Appel d'Offres, iv) appuyer la NIGELEC dans la passation des marchés, v) assurer le suivi et le contrôle des travaux et rédiger les rapports d'avancement.

Les services s'étaleront sur toute la durée d'exécution des travaux . Ils se dérouleront soit entièrement au Niger, soit « en chambre » et au Niger.

La NIGELEC invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).
Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

La NIGELEC dressera une liste restreinte d'environ cinq (05) candidats, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera le Dossier d'Appel d'Offres pour la réalisation des services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 04 mars 2014 à 10 heures.**

**NIGELEC**
**Division Courrier**
**201, Avenue du Général de Gaulle (PL30)**
**BP 11 202 Niamey – République du NIGER**
**Téléphone : 00227 20 72 26 92**
**Fax: 00227 20 72 32 88**
**E-mail: nigelec@intnet.ne**




# Marchés Publics

**République du Niger**
**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT**
**Direction Générale des Grands Travaux (DGGT )**

## Avis d'Appel d'Offres National (AA0N)

**N° 2014/002/DGGT/DMP**
**Fourniture d'un véhicule 4x4 pick up double cabine**

1. Le Gouvernement de la République du Niger, a reçu des prêts de la Banque D'investissement et de Développement de la CDEAO (BIDC), pour financer les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Filingué – Tahoua, tronçon Filingué-Abala-Sanam (125) km, et a l'intention d'utiliser une partie de ces prêts pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la la fourniture **d'un véhicule 4x4 pick up double cabine, de la composante ingénierie et supervision du projet.**

La passation du Marché se fera conformément aux règles et procédures d'acquisition des biens et services de la BIDC.

2. La Direction Générale des Grands Travaux sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le matériel roulant ainsi que la fourniture des services connexes (immatriculation, fourniture de trousse à outils et de manuel d'utilisation ainsi que des services d'entretien). Les fournitures sont réparties en un lot unique ci-après décrit :
**UN VEHICULE 4X4 PICK UP DOUBLE CABINE**

Le délai de livraison est de soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification du marché approuvé. Les Fournitures seront livrées au siège de la Direction Générale des Grands Travaux, sis dans l'enceinte du Ministère de l'Equipement, Niamey Niger). Le processus se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres décrites dans les Directives BIDC

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale des Grands Travaux et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi (jours ouvrables) entre 8h à 17 h 30 et le vendredi (jours ouvrables) de 8h à 13H heure locale.

4. Les candidats intéressés devront acheter un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA.
Les dossiers pourront aussi être consultés à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de services Publics à l'adresse indiquée au point 5

5. Les offres doivent être rédigées en français et envoyées en **quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies** à l'adresse indiquée ci-après **au plus tard le 21 février 2014 à 10 heures.**
Les offres doivent demeurer valides **Cent Vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.
Elles doivent être accompagnées d'une garantie d'offre **d'un montant de 500 000 FCFA** délivrée par une banque commerciale reconnue.

**Ministère de l'Équipement**
**Direction des Marchés Publics et des Délégations de services Publics**
**Rue : Place Nelson MANDELA**
**Étage / bureau : 3ème étage,**
**Ville : Niamey**
**Code postal : 235 - pays : Niger**
**Numéro de téléphone : (227) 20 72 59 26**
**Numéro de télécopie : (227) 20 72 59 26**

6. Les offres doivent parvenir en HT (le marché est exonéré des droits de douane et de TVA 19%) mais les prix unitaires contiennent ARMP 1% et l'enregistrement 5%

7. Les offres parvenues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le **21 février 2014 à 10 h 30 mn** dans la salle de réunion de la Direction Générale des Grands Travaux à l'adresse indiquée ci-après:

**Ministère de l'Équipement**
**Direction Générale des Grands Travaux (DGGT)**
**Rue : Place Nelson MANDELA**
**Étage / bureau : 2ème étage,**
**Ville : Niamey**
**Code postal : 235 - Pays : Niger**
**Numéro de téléphone : (227) 20 72 59 26**
**Numéro de télécopie : (227) 20 72 59 26**

**IBRAHIM NOMAO**

*Portrait du slameur Jhonnel*

# Les écueils de l'exil à travers le titre ''Je pars d'ici''

Artiste de la poésie urbaine, Hamani Kassoum, Jhonnel, de son nom d'artiste, fait du slam depuis plus de cinq années déjà. Né en juin 1984 à Niamey, l'artiste parle de son parcours à travers son dernier titre, avec pour seul instrument de musique le rythme des mots, des consonances, des rimes, etc., Le slam est un art oratoire qui attire de plus en plus d'adeptes dans tous les continents. Pour bon nombre d'entres eux, faire du slam est un exercice qui favorise la promotion de la langue française à travers ses différentes déclinaisons

Avec le plus souvent un style vestimentaire typiquement afro, l'artiste, Jhonnel, taille moyenne, silhouette plutôt longiligne, a une voix captivante qui emporte tout auditeur amoureux de la poésie, à travers ses récits. Son passage sur le petit écran et ses prestations lui ont valu estime et considération. Il chante aussi bien en Français qu'en langue nationale, notamment en Zarma. Son talent dans l'art de manier les mots et les phrases lui ont valu des distinctions.

Jhonnel est aujourd'hui un habitué des scènes, il a arpenté plusieurs podiums tant au Niger que dans la sous-région, et a assisté à des rencontres artistiques tels que les festivals (Ouaga Hip Hop, Festival international du slam et de l'humour à Niamey) et les colloques et ateliers d'écriture. Lauréat du concours de musique slam "Je dis, je dis" en 2009 à Lomé, Jhonnel a participé au concours de musique. Il collabore également avec des partenaires pour l'initiation au slam en milieu scolaire, car selon lui, le slam contribue à promouvoir la langue française. ''Il n'y a rien de plus beau et de plus intéressant que d'être écouté, suivi et aimé. Les artistes nigériens font de belles choses, seulement il faut diffuser leurs œuvres, faire connaitre ce qu'ils font. Promouvoir la culture d'un pays, c'est grandi l'image de ce pays; pour cela, je compte sur les médias, surtout publics'', insiste-t-il.

Après plusieurs titres si bien connus comme ''la cour commune'', ''la corruption'', ''pile ou face'', Jhonnel, revient avec un titre phare actuellement disponible dans les bacs : ''je pars d'ici'', sorti il y a environ six mois. Ce qui démontre que notre artiste veut conquérir davantage le cœur des Nigériens. Ce poète de l'oralité adopte dans ce titre des vers libres, un style déconcertant pour mieux faire passer le message. Il en résulte un récit inspiré et inspirant qui séduit l'auditeur. A travers ce titre, Jhonnel s'est inspiré des réalités quotidiennes de la vie. A l'écouter et à le regarder le téléspectateur est entrainé à travers les corridors et les longues routes sinueuses de l'immigration, dans une traversée dure d'un pays à un autre où le voyageur assiste, impuissant, à des scènes aussi amères les unes que les autres: la guerre, les malentendus, les jalousies, les famines, les crises avec les drapeaux des pays que le slameur a sillonné. On le voit


© DR

Hamani Kassoum, Jhonnel

dans ce clip, traversant des pays comme le Niger, la Somalie, le Tchad, la RD Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Nigeria et le Burkina Faso. Avec tous les problèmes que vivent ces pays, il suggère que le candidat à l'exil s'informe d'abord des dures réalités de l'immigration avant de se lancer dans toute aventure. Pour lui, la connaissance du milieu repose davantage sur le fait qu'il faut compter sur les amis, les proches et les connaissances qui eux, ont eu à visiter ces nombreux lieux. Au cours de ce sinueux voyage qui laisse perplexe l'auditeur, avec une suite imaginaire, il y concentre tout son art sur les différents pays qui ont marqué son parcours, à commencer par son pays. On découvre dans le clip une scène où des jeunes autour du thé, sont prêts à en découdre avec l'oisiveté.

Pour cet artiste, le phénomène de l'immigration, prend de plus en plus de l'ampleur et il faut en parler. ''Pour ces jeunes aventuriers, c'est généralement autour du thé que les idées viennent; ils décident de partir, et à partir de là commence une aventure difficile, pleine d'embuches'', déclare-t-il.

Dans ''Je pars d'ici'', notre slameur jongle avec les mots et les phrases pour décrire ces contrées, avec tous les corollaires de cette aventure pleine écueils. Ses activités artistiques sont loin de gagner le terrain dans son quotidien, car il consacre assez souvent son temps de repos à la pisciculture dans un jardin situé aux abords du fleuve à Liboré, à quelques kilomètres de Niamey. Jhonnel gère également une petite entreprise de location de matériels roulants.

Il conseille aux jeunes de travailler, d'avoir de la volonté, de croire en eux, de mieux faire, et surtout d'écouter les conseils et d'accepter de se faire petit pour grandir un jour. ''Dites-vous que la vie est pleine d'obstacles, ne baissez jamais les bras, car rien n'est impossible dans la vie'' dit-il, tout en exprimant sa gratitude à tous ceux qui le soutiennent moralement et financièrement.

**Aissa Abdoulaye Alfary**

*''Quintessence'' Festival International du film de Ouidah (Bénin)*

# Belle prestation du Niger

Du 09 au 13 janvier, s'est tenue la 12ème édition du Festival international du film de Ouidah (Bénin) dénommé ''Quintessence''. Notre pays y a participé avec la présence du directeur général du Centre National de la Cinématographie du Niger (CNCN) M. Ali Damba accompagné par le réalisateur Moussa Hamadou Djingarey.

Au cours de cette grande messe du 7ème art, des conférenciers avertis dans le domaine du cinéma en particulier et de la culture en général, ont intervenu pour la cause du cinéma. Le directeur général du CNCN M. Ali Damba membre du jury long métrage, a animé deux conférences de presse dont l'une porte sur le thème ''soutien gouvernemental aux cinémas nationaux en Afrique à l'ère du DCP et de la disparition progressive du 35mm : cas du Niger''. Le réalisateur Moussa Hamadou Djingarey, membre du jury Documentaire a, quant à lui, animé une conférence de presse relative aux ''Master-Classes'' et une autre sur ''les rencontres professionnelles''.

A l'issue du festival, notre pays a été honoré par le jury de la sélection ''Demain c'est Aujourd'hui''. Ce dernier a décerné le prix ''Python aux lèvres blanches'' au film ''Mon retour au pays'' du réalisateur nigérien Moussa Hamadou Djingarey.

Le festival international du film de Ouidah a pour objectif la promotion du 7ème art et les formations aux métiers de l'image et du son destinées aux professionnels et semi-professionnels de la sous-région. Il a vu la participation de plusieurs pays avec en compétition plusieurs films toutes catégories confondues en long et court métrages (fiction, documentaire, animation) avec en toile de fond des prix décernés par différents jury internationaux. L'ensemble des films a été réparti en 7 sections pour les récompenses. Il s'agit des sections ''Longs métrages en compétition'' (14 films) ; ''Courts métrages en compétition'' (24 films) ; ''Documentaires en compétition'' (10 films) ; ''Films d'animation en compétition'' (11 films) ; ''La Normandie et le Monde s'invite à Ouidah'' (10 films) ; ''Rétrospectives hors compétition'' (2 films) ; et ''Films Hors compétition'' (7 films) qui regroupe l'ensemble des films hors compétitions. Les films ont été projetés aussi bien dans les centres urbains que dans les villages.

Pour ce qui est des prix, celui du Python royal, Grand prix du Festival, est attribué au long métrage "Yam Dam" de Vivian Goffette (fiction, Belgique/Burkina-Faso). Dans la même catégorie "Rebelle" de Kim Nguyen (fiction, Canada) a reçu le "Python à Tête Noire", prix du scénario. Dans la catégorie des films documentaires, "Les Jumeaux maudits" de Philippe Rostan (documentaire, France/Madagascar) a reçu "Le Python Papou", prix du meilleur documentaire. En ce qui concerne les courts métrages, le film "Nous n'irons pas mourir" de Jean Berthier (fiction, France) a reçu "Le Python Pygmée". Pour ce qui est des films d'animation, le prix "Python tapis" du film d'animation a été décerné au film "La maison de poussière" de Jean- Claude Rozec (France).

Le prix "Python à lèvres blanches" de la section "Demain, c'est aujourd'hui" a été décerné au film "Mon retour au Pays" de Moussa Hamadou Djingarey (fiction, Niger), tandis que "Le Python Vert-Normand", prix de la Section "La Normandie et le Monde", est décerné au film "Jurasiscos" de Miguel C. Rodriguez (Espagne). Enfin, "Le Python de Children", prix du public, a été remis à la réalisatrice gabonaise Nadine Otsobogo, pour son film "Dialemi" (fiction, Gabon).

**M. S. Abandé Moctar**


© DR

Extrait du film ''Mon retour au pays'' du réalisateur nigérien Moussa Hamadou Djingarey

# Naissance

**M. Garba Kanana Amadou**, CFS /Dosso et **Madame née Ramatoulaye Amadou Djibo**, Orange Niger, sont heureux de vous faire-part de la naissance d'une fille dans leur foyer le 10 Janvier 2014. La maman et le bébé se portent bien. Le baptême auquel vous êtes cordialement invités aura lieu Incha Alla le **Dimanche 19 Janvier 2014 à 8 heures** à leur domicile sis au quartier Bobiel dans le 4éme virage à droite de la rue côtoyant le côte ouest du mur de l'école Bédir.



Cabinet de Conseil, d'Etudes et de Formation
en Gestion des Ressources Humaines et en Management

# AVIS DE RECRUTEMENT

Le cabinet COSEF recherche pour le compte d'une Grande Société de la place, **un (1) ingénieur en informatique, administrateur de base de données**

**1. RESPONSABILITES ET TACHES**

Sous l'autorité du Secrétaire Général, l'ingénieur informaticien est chargé de tous les aspects réseaux et applications informatiques de la Société; il assurera notamment les tâches et responsabilités suivantes :

• Définir les besoins de la société dans le domaine des systèmes Informatiques (SI) et des réseaux ;
• Définir les procédures de qualité et sécurité des systèmes informatiques ;
• Créer et gérer les réseaux internes de la société ;
• Fiabiliser et suivre les installations matérielles et logicielles ;
• Préparer les spécifications et réceptionner les achats de tout matériel informatique pour la société ;
• Fournir le soutien aux usagers (conseil, assistance, formation dans le domaine de l'informatique) ;
• Développer et mettre à jour régulièrement la page web de la société ;
• Gérer des bases de données et assurer leur mise à jour et sauvegarde à une fréquence régulière;
• Mettre en œuvre des procédures d'accès, d'utilisation et de sauvegarde des données ;
• Assister les directions techniques dans l'utilisation des logiciels ou systèmes utiles à leur fonctionnement ;
• Gérer les pannes et les dysfonctionnements ;
• Proposer l'amélioration continue des systèmes informatiques de la société ;
• Gérer toute autre activité informatique de la société.

**2. PROFIL**

• Avoir une formation d'ingénieur en informatique (bac + 5) ou domaines connexes ;
• Avoir au minimum 2 ans d'expérience comme administrateur de base de données ;
• Avoir la maîtrise de l'environnement linux / Unix;
• Avoir la maîtrise de la programmation système;
• Avoir une expérience dans le développement, la configuration et l'exploitation d'un réseau ;
• Avoir une expérience dans le développement de la gestion des sites Web ;
• Avoir des connaissances dus système de gestion de la base des données SQL, MySQL, Oracle
• Avoir une forte capacité à créer des convergences, à concevoir et à diriger un projet et à obtenir des résultats cohérents et concrets dans le temps ;
• Etre proactif et posséder une capacité d'anticipation, le sens du résultat et de la performance et de réelles capacités d'analyse et de synthèse ;
• Avoir l'esprit d'équipe et être capable de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire;
• Etre âgé de 30 ans au maximum ;
• Etre disponible immédiatement

**3. COMPOSITION ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES**

Les dossiers de candidature comprenant : une lettre de motivation, les pièces d'états civiles un curriculum vitae détaillé, des copies légalisées des diplômes et des attestations de travail, et toute pièce pouvant justifier l'aptitude et l'expérience du candidat doivent être déposés **au Cabinet COSEF sis à l'Immeuble UGAN Niamey, Rue du Kalley – Tel : 20 73 64 80 – Email : cosef@intnet.ne au plus tard le mercredi 29 janvier 2014 à 12 jeures.**

# AVIS DE CONSTITUTION

Aux ternies d'un acte en date du 09 décembre 2013 reçu par ***l'Etude de Maître ABOUBACAR Amina,*** sise à Niamey (NIGER), 31 Rue de la Libye, Boîte Postale 675 Téléphone : 20.73 43.87, avis est donné de la constitution de la **Société à Responsabilité Limitée** *aux caractéristiques suivantes :*

***OBJET SOCIAL :***

La société à pour objet social directement ou indirectement en tout pays et particulièrement au Burkina Faso et au Niger toute activité de :
-Réalisation des adductions d'eau potable et assainissement ;
-Réalisation des études et exécution de bâtiment et travaux publics ;
-Vente de matériel et matériaux de construction et d'équipements divers ;
La gestion et l'exploitation de carrière de sable, de gravier, de granit et autres produits du sous-sol ; La société ASI-BF NIGER peut agir en tous pays pour son compte ou pour le compte des tiers, soit en participation, association de sociétés avec toute autre personne physique ou morale et réaliser directement ou indirectement, en tout pays, sous quelque forme que ce soit, les activités rentrant dans son objet ; La prise de participation dans toutes sociétés créées ou à créer, nigériennes ou étrangères, pouvant se rattacher à l'objet social ou en favoriser le développement et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions ou de parts, de fusion, d'association, d'alliance ou de commandite ;
Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, mobilières ou immobilières, financières ou commerciales, susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, similaires ou connexes prévues comme devant être entreprises par la Société aux termes des présents statuts.

*DENOMINATION:* La société prend la dénomination sociale de « **ASI-BF NIGER » SARL.**

*SIEGE SOCIAL :* Le siège social est fixé au 97 Rue du Sahel, quartier Terminus, Téléphone : 20.73.58.10, BP : 111.146 Niamey/NIGER.

*GERANCE : Monsieur COMPAORE Bernard pour une durée indéterminée.*

*CAPITAL SOCIAL* **Un million (1.000.000) de FCFA** divisé en **cent (100)** parts de **dix mille (10.000) FCFA chacune, numérotées de 1 à 100,** entièrement souscrites et libérées de la totalité en numéraire.

*DUREE DE LA SOCIETE :* La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99) années.

*IMMATRICULATION :* Les statuts ont été déposés au Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey tenant lieu de Tribunal de Commerce, la société y est immatriculée sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2013-B-3270** du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 09 décembre 2013.

**POUR AVIS ET MENTION**
**Maître ABOUBACAR Amina**






# AVIS DE RECRUTEMENT

La République du Niger a reçu du Royaume de Belgique des fonds pour le financement du Projet d'Appui au Renforcement du Système de Santé du Niger (PARSS). L'objectif général du PARSS est d'assurer une offre de soins et de services de qualité à la population du Niger, en particulier au niveau Pour la mise en œuvre de ce projet, le Bureau de la Représentation de l'Agence Belge de Développement (CTB) au Niger, lance le présent appel à candidatures pour le recrutement de :

## Un (e) Comptable

**Lieu d'affectation :** Niamey
**Durée du contrat :** 5 ans

**Position :** Travaille sous la ligne hiérarchique du Responsable Administratif et Financier (RAF) du projet

**Description du poste et responsabilités**

**Tâches principales**
- Tenir la comptabilité en accord avec les procédures de la CTB;
- Elaborer et présenter au Responsable Administratif et Financier les rapports comptables en respectant scrupuleusement les délais de transmission ;
- Préparer les états de situation et les redditions des comptes, en assurant la transparence et en donnant une image fidèle des états financiers du projet ;
- Participer à l'élaboration de la programmation opérationnelle et financière du projet ;
- Coordonner avec le Responsable Administratif et Financier la réalisation opportune des appels de fonds ;
- Enregistrer quotidiennement et chronologiquement tout engagement ou paiement de fonds;
- Pouvoir fournir à la demande toute information comptable et/ou financière relative au projet ;
- Assurer la gestion de la trésorerie du projet ;
- Administrer les actifs fixes du projet ;
- Assurer l'archivage des données comptables et financières en garantissant que chaque engagement et chaque dépense sont sous-tendus par une (des) pièce(s) justificative(s) authentiques et ;

**Profil et conditions requises**
- Diplôme de l'enseignement supérieur en comptabilité (au moins BAC + 3) ou diplôme universitaire (BAC + 4) en gestion ou en finances ;
- Au moins 5 ans d'expérience en gestion comptable et financière des projets;
- Très bonne capacité d'organisation ;
- Rigueur, précision, intégrité, et fiabilité ;
- Résistance au stress et ;
- Parfaite connaissance de la langue française.

**Composition des dossiers de candidatures :**
Le dossier à présenter doit contenir au minimum : la lettre de motivation, le Curriculum Vitae mis à jour et signé, les copies légalisées de diplômes, des attestations d'emplois et des attestations de formation/stages, deux (2) références professionnelles à contacter au besoin.

S'il manque un de ces documents, la candidature sera écartée.

**Date limite et lieu de dépôt des dossiers: au plus tard le 20/02/2014 à 12h00.**

Les dossiers seront déposés au bureau de la Représentation de la CTB au Niger, sis Av. du Mounio (Bld. Mali Béro), Niamey, Tél 20.73.39.61. Les dossiers seront transmis sous enveloppe fermée avec la mention «Candidature au poste de Comptable PARSS/MSP ».

**Veuillez mentionner vos numéros de contacts sur le CV ou lettre de motivation, seuls les candidats/es sélectionné(e)s seront contacté(e)s. Les dossiers de candidature ne seront pas retournés.**

# OFFRE D'EMPLOI

Une Importante Société Informatique au Niger **cherche pour engagement à durée Indéterminée UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE pour son bureau à Niamey**

**Profil :**
Homme ou femme de 25 à 35 ans.
Rigoureux et autonome.
Permis de conduire cat B.
Etre de nationalité Nigérienne

**Formation :**
Bac à bac +3 en Informatique, orienté maintenance informatique et réseaux.
Bonnes connaissances en électronique.
Anglais au niveau BAC.

**Vos missions :**
- Vous assurerez le dépannage, l'entretien préventif, la maintenance corrective des matériels informatiques (micro, petits, moyens ou gros systèmes, imprimantes matricielles, jet d'encre et laser, les appareils fax), en atelier ou sur site. Vous rechercherez les causes de pannes et y remédierez dans les délais les plus courts possible.

- Vous pourrez être amené à intervenir sur des réseaux (locaux, télécommunications...).
- Vous effectuerez tout ou partie de l'installation et de la mise en route de ces matériels.
- Vous assurerez également des fonctions de conseil, de formation et d'assistance technique auprès de la clientèle.
- vous serer amener à effectuer des livraisons suivit d'installations de matériels
- vous assurer la maintenance, l'entretien et le dépannage de DAB, GAB.
- Vous êtes appelé à intervenir dans toutes les régions de Niamey
- Vous serez soumis à la condition suivante : CDD d'un an avec possibilité de passage à CDI après évaluation.

**Compétences techniques de base :**
- Localiser et diagnostiquer la panne ou l'anomalie.
- Procéder à l'échange standard ou à la remise en état d'éléments électriques, électroniques ou mécaniques défectueux.
- Appliquer une procédure de tests aux différents stades de l'intervention.
- Entretenir les matériels, notamment par nettoyage, réglage, contrôle...
- Conseiller et assister techniquement l'utilisateur en intégrant les données liées à son environnement professionnel.
- Renseigner les documents de suivi.

**Compétences associées :**
- Connaître les systèmes d'exploitation Microsoft (Windows 2003 Server, Windows XP) et Linux.
- Connaître les outils bureautiques de base (traitement de texte, tableur, client de messagerie, logiciels antivirus).
- Savoir configurer la messagerie sur les postes et les serveurs.
- Avoir des notions de câblage informatiques et du réseau
- Comprendre l'anglais technique.
- Posséder une expérience de la relation clientèle.
- Expérience professionnelle souhaitée
- Expérience sur la maintenance des imprimantes, DAB, GAB et télécopieurs serait un atout

**Capacités liées à l'emploi :**
L'emploi requiert d'être capable de :
- Se conformer strictement à des processus logiques et méthodologiques.
- Se référer rigoureusement aux notices techniques.
- S'adapter à des technologies et matériels nouveaux.
- Analyser et synthétiser des informations d'ordre technique.
- Développer des liaisons techniques et fonctionnelles avec des interlocuteurs divers.
- Manipuler avec précision des petites pièces et micro-éléments.

**Pièces à fournir :**
- Fournir un curriculum vitae
- Fournir une lettre de motivation
- Diplôme en électronique, en maintenance informatique ou tout autre diplôme reconnu comme équivalent
- Attestations, Certifications
- carte ANPE

Les dossiers de Candidatures seront recevables sous pli Fermé avec la mention Confidentiel **<< Candidature au Poste de Technicien de maintenance>> au plus tard le VENDREDI 31 janvier 2014 à 12h 00 à l'ANPE de Niamey.**

Les Offres reçues après le délai fixé seront systématiquement rejetées.
Seuls les Candidats (es) sélectionné (es) seront contacté(es)

**Tout dossier Transmis ne peut être retiré**

Pour tout Renseignements Complémentaires Contacter l'ANPE

# OFFRE D'EMPLOI

Une Importante Société Informatique au Niger **cherche pour engagement à durée Indéterminée UN TECHNICIEN EN MAINTENANCE ET RESEAU pour son bureau à Niamey**

**Profil :**
Homme ou femme de 25 à 35 ans.
Rigoureux et autonome.
Permis de conduire cat B.
Etre de nationalité Nigérienne

**Formation :**
Bac +2 à bac +3 en Informatique, orienté maintenance informatique et réseaux.
Bonnes connaissances en électronique.
Bon niveau en Anglais.

**Vos missions :**
- Vous assurerez le **dépannage, l'entretien préventif**, la maintenance corrective des matériels informatiques (micro, petits, moyens ou gros systèmes, imprimantes matricielles, jet d'encre et laser, les appareils fax), en atelier ou sur site. Vous rechercherez les causes de pannes et y remédierez dans les délais les plus courts possible.
- Vous pourrez être amené à intervenir sur des **réseaux** (locaux, télécommunications...).
- Vous effectuerez tout ou partie de **l'installation** et de la **mise en route de ces matériels**.
- Vous assurerez également des fonctions de conseil, de formation et d'assistance technique auprès de la clientèle.
- vous serer amener à effectuer **des livraisons** suivit **d'installations** de matériels
- vous assurer la maintenance, l'entretien et le dépannage de DAB, GAB.
- Vous êtes appelé à intervenir dans toutes les régions de Niamey
- Vous serez soumis à la condition suivante : CDD d'un an avec possibilité de passage à CDI après évaluation.

**Compétences techniques de base :**
- Localiser et diagnostiquer la panne ou l'anomalie.
- Procéder à l'échange standard ou à la remise en état d'éléments électriques, électroniques ou mécaniques défectueux.
- Appliquer une procédure de tests aux différents stades de l'intervention.
- Entretenir les matériels, notamment par nettoyage, réglage, contrôle...
- Conseiller et assister techniquement l'utilisateur en intégrant les données liées à son environnement professionnel.
- Renseigner les documents de suivi.

**Compétences associées :**
- Connaître les systèmes d'exploitation Microsoft (Windows 2003 Server, Windows XP) et Linux.
- Connaître les outils bureautiques de base (traitement de texte, tableur, client de messagerie, logiciels antivirus).
- Savoir configurer la messagerie sur les postes et les serveurs.
- Avoir des connaissances en Exchange Server 2000, 2003…
- Avoir des notions de câblage informatiques et du réseau
- Comprendre l'anglais technique.
- Posséder une expérience de la relation clientèle.
- Expérience professionnelle souhaitée
- Expérience sur la maintenance des imprimantes, DAB, GAB et télécopieurs serait un atout
- Etre Certifié HP, Cisco ou Microsoft est un atout

**Capacités liées à l'emploi :**
L'emploi requiert d'être capable de :
- Se conformer strictement à des processus logiques et méthodologiques.
- Se référer rigoureusement aux notices techniques.
- S'adapter à des technologies et matériels nouveaux.
- Analyser et synthétiser des informations d'ordre technique.
- Développer des liaisons techniques et fonctionnelles avec des interlocuteurs divers.
- Manipuler avec précision des petites pièces et micro-éléments.

**Pièces à fournir :**
- Fournir un curriculum vitae
- Fournir une lettre de motivation
- Diplôme en électronique, en maintenance informatique ou tout autre diplôme reconnu comme équivalent
- Attestations, Certifications
- carte ANPE

Les dossiers de Candidatures seront recevables sous pli Fermé avec la mention Confidentiel **<< Candidature au Poste de Technicien de maintenance>> au plus tard le VENDREDI 31 Janvier 2014 à 12h 00 à l'ANPE de Niamey.**

Les Offres reçues après le délai fixé seront systématiquement rejetées.
Seuls les Candidats (es) sélectionné (es) seront contacté(es)
**Tout dossier Transmis ne peut être retiré**
Pour tout Renseignements Complémentaires Contacter l'ANPE

# AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 02 Décembre 2013 reçu par **l'Etude de Maître ABOUBACAR Amina,** sise à Niamey (NIGER), 31 Rue de la Libye, Boîte Postale 675 Téléphone : 20.73 43.87, avis est donné de la constitution de la **Société à Responsabilité Limitée** aux caractéristiques suivantes :

**OBJET SOCIAL:**
La Société a pour objet social sur toute l'étendue du territoire nigérien:
-L'achat et la vente de carburant et produits pétroliers ;
-Le transport du carburant et de tous produits pétroliers au Niger et à l'extérieur ;
-Tous services liés à l'industrie pétrolière ;
La prise de participation dans toutes sociétés créées ou à créer, nigériennes ou étrangères, pouvant se rattacher à l'objet social ou en favoriser le développement et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions ou de parts, de fusion, d'association, d'alliance ou de commandite.
Et plus généralement, toutes opérations économiques susceptibles d'en favoriser le développement.

**DENOMINATION:** La société prend la dénomination sociale de « **PETRO-NIGER » SARL.**

**SIEGE SOCIAL :** Le siège social est fixé quartier Yantala Haut, Rond Point Gadafawa, Porte 2772 BP : 12.489 Niamey/NIGER.

**GERANCE : Monsieur Allolo Ali,** qui accepte, est nommé premier Gérant salarié de la société pour un mandat d'une durée de un an renouvelable.

**CAPITAL SOCIAL Un million (1.000.000) de FCFA divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FCFA chacune, numérotées de 1 à 100,** entièrement souscrites et libérées de la totalité en numéraire.

**DUREE DE LA SOCIETE :** La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99) années.

**IMMATRICULATION :** Les statuts ont été déposés au Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey tenant lieu de Tribunal de Commerce, la société y est immatriculée sous le numéro RCCM-NI-NIA-2013-B-3209 du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 02 décembre 2013.

**POUR AVIS ET MENTION**
**Maître ABOUBACAR Amina**

**REPUBLIQUE DU NIGER**
**COUR D'APPEL DE NIAMEY**
**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE HORS CLASSE DE NIAMEY**
**CABINET DU GREFFIER EN CHEF**

# CERTIFICAT DE RADIATION

Le Greffier en Chef près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey (République, du Niger), tenant lieu de Tribunal de Commerce, soussigné ;
**Certifie et atteste** que suivant procès verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du **19 décembre 2012,** les actionnaires de la Société **HOLDING DU GROUPE DE LA BANQUE REGIONALE DE SOLIDARITE,** dite **«BRS SA »**,Société anonyme avec Conseil d'Administration au capital de **Vingt Quatre Milliards** ( **24.000.000.000)** de Francs CFA, dont le siège social est situé au Boulevard Mali Béro, Niamey, BP 634, République du Niger , régulièrement inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Niamey, sous le numéro **RCCM-NI-NIM-2004-B-1180 du 20 octobre 2004. est radiée** dudit registre pour **CAUSE DE FUSION PAR ABSORPTION PAR LA BANQUE REGIONALE DE CÔTE D'IVOIRE. EN ABREGE «BRS COTE D'IVOIRE».SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DROIT IVOIRIEN.**

En foi de quoi, le présent Certificat a été délivré à la Société « BRS» **S.A,** sur les réquisitions de **Maître Mahamane Nakobo,** notaire à Niamey, le **Neuf Janvier** de l'an deux mille **Quatorze** pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Niamey, le 09 janvier 2014.
Le Greffier en Chef
**Me SITA MOUSSA**

**Formalités faites sous le numéro**
**RCCM-NI-NIA-2014-M-97 du 09/01/2014**

# Ecrits bahá'ís

O compagnon de mon trône ! N'écoute pas le mal et ne vois pas le mal ; ne t'abaisse pas et ne laisse échapper ni soupirs, ni pleurs. Ne dis pas de mal pour ne pas en entendre, et ne grossis pas les fautes des autres pour que les tiennes paraissent moins grandes ; ne souhaite l'humiliation de personne afin que la tienne ne soit pas dévoilée. Passe donc les jours de ta vie, qui sont plus court qu'un moment fugitif, en gardant ton esprit sans tache, ton cœur immaculé, tes pensées pures et ta nature sanctifiée, afin que, libre et satisfait, tu puisses quitter cette forme mortelle pour te rendre au paradis mystique et habiter à jamais au royaume céleste.

*( Paroles Cachées)*

**Téléphone 2075 22 80**
**B.P. 12858 Niamey, asnniger@intnet.ne**

# Rectificatif (Avis de recrutement ANBEF)

Il est apparu dans le Sahel Quotidien du jeudi 16 janvier 2014 un avis de recrutement d'un (e) Directeur (trice) de Programmes dont la date de dépôt de dossier est le **31 janvier 2014** au lieu du 24 décembre 2013.
-copie du CV devra être directement envoyée par le candidat au Bureau Régional pour l'Afrique de l'IPPF à l'adresse suivante : hrabearimonjy@ippfaro.org
**Le reste sans changement**

**REPUBLIQUE DU NIGER**
**Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à l'Amélioration de la Gouvernance Economique et Financière (PAMOGEF)**
**Référence de l'Accord de financement :**
**Prêt FAD N° 2100150026102**
**N° d'Identification du Projet :P- NE-KOO-011**

# AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
## POUR SERVICES DE CONSULTANTS

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié sur UNDB online à l'adresse www.devex.com en date du 04 juillet 2012.

Le gouvernement de la République du Niger a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) en différentes monnaies, pour contribuer au financement du Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à l'Amélioration de la Gouvernance Economique et Financière (PAMOGEF). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux services de consultants pour la formation de six (6) informaticiens en outils java (j2ee, java web, uml et webdesign) et huit (8) informaticiens en administration système et réseaux sous linux redhat de la Direction Générale des Douanes.

1. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Maitriser les techniques de conception de projet avec la méthode UML;
- Initier et perfectionner les informaticiens à l'utilisation des outils de programmation Java J2EE, Java Web et de web design;
- Former les agents en conception et réalisation des applications web ;
- les agents sont dotés de connaissances nécessaires à la maitrise des outils en conception et réalisation des applications web ;
- renforcer les compétences des informaticiens en administration système et réseaux sous Linux Redhat.

La période envisagée pour la mise en œuvre de l'activité est le premier trimestre 2014.

2. Le Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à l'Amélioration de la Gouvernance Economique et Financière (PAMOGEF) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, [édition de mai 2008, révisé en juillet 2012], qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

**Monsieur le Coordonnateur**
**Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à l'Amélioration de la Gouvernance Economique et Financière (PAMOGEF)**
**Direction Générale du Plan**
**BP : 862 Niamey Téléphone : (227) 20 72 27 03/ Fax : (227) 20 72 32 58**
**E-mail : pamogef_niger@yahoo.fr aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h à 17h (heures locales) du lundi au vendredi.**

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 31 janvier 2014 à 10 heures locales** au siège du: Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à l'Amélioration de la Gouvernance Economique et Financière (PAMOGEF), sis au quartier Plateau, **en quittant le rond-point ENA en direction de Lazaret, dernière rue à gauche avant l'échangeur.**
Tél. : +227 20 72 27 03
Direction Générale du Plan
MINISTERE DU PLAN DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
Téléphone : (227) 20 72 27 03/ Fax : (227) 20 72 32 58
E-mail :pamogef_niger@yahoo.fr

## M. Abdourahamane Ousmane, président du CSC et président en exercice du RIARC

# ''Pour être au rendez-vous de 2015, les Etats africains doivent créer la synergie entre tous les acteurs et conjuguer leurs efforts au sein des organisations régionales''

**Réalisée par Oumarou Moussa**

**M. le Président, le Niger a accueilli, du 10 au 12 décembre 2013, les travaux de la 7ème Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF). Quel est le sentiment qui vous anime après la tenue, dans de bonnes conditions, de cet événement ?**

Je voudrais tout d'abord remercier l'ONEP, pour l'opportunité qu'il m'offre de partager avec les lecteurs de Sahel Dimanche, les principales conclusions de la 7ème CIRCAF. Cette conférence a regroupé dix-huit (18) instances de régulation des médias et de la communication, membres du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC). Elle a également enregistré la participation de trois institutions internationales et régionales, à savoir l'Union Internationale des Télécommunications, à travers son bureau chargé des radiocommunications basé à Genève en Suisse; l'Union Africaine des Télécommunications à travers son secrétariat général basé à Nairobi au Kenya; et une délégation de l'Organisation des Professionnels de la Télévision Africaine (OPTA), dont le siège est basé à Ouagadougou au Burkina Faso. Il faut aussi noter la présence à la 7ème CIRCAF de plusieurs opérateurs de télévision numérique terrestre et de satellite. Au total, ce sont quatre-vingt-treize (93) participants, issus de vingt-quatre pays (24) pays, qui se sont donné rendez-vous à Niamey, pour échanger sur la problématique de la transition vers le numérique.

En tant que président du comité d'organisation de cet événement, je ne peux que me réjouir de cette forte mobilisation des instances africaines de régulation des médias et de la communication. Je me réjouis également de l'intérêt que notre conférence a suscité auprès des institutions régionales, internationales et des différents opérateurs.

De l'avis général des participants, la 7ème CIRCAF a été l'une des mieux organisées. A travers d'une part, les commodités et les facilités mises à la disposition des participants depuis leur arrivée jusqu'à leur retour; et d'autre part, à travers la qualité des documents de travail. Après avoir réuni un tel panel de hautes personnalités, dans de très bonnes conditions, je ne peux qu'exprimer ma satisfaction et témoigner toute ma gratitude envers les plus hautes autorités du Niger, en premier lieu, le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM Issoufou Mahamadou, et le Premier ministre, Chef de gouvernement, SEM Brigi Rafini, pour les soutiens qu'ils ont apportés au Conseil Supérieur de la Communication dans le cadre des préparatifs de la 7ème CIRCAF.

**Quelles sont les principales conclusions auxquelles vous êtes parvenus, à l'issue des travaux de cette 7ème CIRCAF ?**

Il faut d'abord situer la CIRCAF dans le contexte même du RIARC. La Conférence est l'instance suprême de notre réseau. A ce titre, elle a pour attribution de connaître toutes les questions liées aux objectifs et aux moyens d'action du RIARC.

Au cours des assises de Niamey, nous avons examiné et adopté le rapport d'exécution du plan d'actions 2012-2013, qui a été mis en œuvre par la présidence tanzanienne. Il ressort de cet examen que la plupart des actions qui ont été inscrites dans ce plan d'actions ont effectivement été réalisées. Nous avons aussi adopté le rapport moral et financier du secrétariat exécutif de notre réseau, qui est assuré par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin (HAAC).

L'autre moment fort de la 7ème CIRCAF a





*M. Abdourahamane Ousmane*

été l'examen et l'adoption du plan d'action 2014-2015 que le CSC du Niger a soumis à la conférence. C'est un plan assez ambitieux, articulé autour de cinq axes thématiques, à savoir : la transition vers le numérique, le cadre juridique et institutionnel, la régulation des médias en période électorale, l'égalité hommes- femmes dans les médias et le partenariat et le réseautage.

Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, quinze (15) activités ont été proposées par le CSC. Notre surprise fut agréable de constater que plusieurs pays se sont volontairement manifestés pour organiser ou prendre en charge certaines activités. Ce qui a permis à la conférence d'adopter le plan d'actions dans son intégralité.

Enfin, l'une des principales décisions que la 7ème CIRCAF a prises a été de confier la présidence du RIARC au CSC du Niger, pour le prochain mandat. Le Ghana a été élu à la vice présidence du réseau. C'est donc ce binôme qui va conduire les destinées du RIARC au cours des deux prochaines années.

**La transition vers le numérique est un défi de taille pour les pays africains. Quel est le rôle que les Etats et leurs partenaires doivent jouer pour que cette transition se passe bien ?**

La transition vers le numérique est une décision prise par les Etats, dans le cadre de l'Union Internationale des Télécommunications. C'est l'Accord de Genève, adopté le 16 juin 2006, qui a fixé au 17 juin 2015, la date limite de la migration vers la télévision numérique terrestre; et au 17 juin 2020, la migration vers la radio numérique terrestre. Les Etats se sont engagés dans cette voie pour un certain nombre de raisons qui seraient longues à énumérer ici. C'est pourquoi la migration vers le numérique est d'abord une affaire des Etats, avant d'être celle des opérateurs. De ce fait, il appartient à chaque pays, en fonction de ses moyens et de ses réalités, d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale de transition vers le numérique.

Au stade de nos échanges à la 7ème CIRCAF, il ressort que deux pays africains seulement ont achevé leur transition vers la télévision numérique terrestre. Il s'agit de la Tanzanie et de l'Ile Maurice. Un des objectifs assignés à la conférence de Niamey est de partager les expériences entre les pays africains, afin qu'ils s'enrichissent mutuellement pour accélérer le processus de transition vers le numérique.

Les instances de régulation, en tant qu'institutions des Etats, doivent apporter leurs contributions dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies nationales, en accompagnant notamment toutes les réformes juridiques et institutionnelles qui sont nécessairement induites par l'avènement de la télévision numérique terrestre.

Pour être au rendez-vous de 2015, dans de bonnes conditions, les Etats africains doivent créer la synergie nécessaire entre tous les acteurs impliqués dans le processus de la transition vers le numérique et conjuguer leurs efforts au sein des organisations régionales.

## Occupation des zones à risque à Niamey

# Ces quartiers à

## Des mesures s'imposent

Un des problèmes majeurs de la question foncière au Niger est celui relatif à l'occupation anarchique des espaces et aux litiges qui opposent les populations et certains démembrements de l'Etat. Les principes régissant l'attribution et l'occupation de ces espaces sont peu respectés par certaines parties. En effet, au regard de l'accroissement démographique dans la ville de Niamey, on assiste constamment à l'occupation anarchique de nombreux espaces. C'est ainsi qu'à Niamey, des espaces qui constituent des zones présentant des dangers pour les populations font l'objet de polémique.
Au nombre de ces zones, l'on retient entre autres les zones inondables, les couloirs de passage des lignes haute tension ainsi que leurs emprises.
Concernant les zones inondables, les inondations enregistrées ces dernières années ont davantage montré la vulnérabilité de ces espaces à faire face à la force naturelle. Les constructions qui avaient été faites çà et là ont significativement exposé les populations, car les eaux dévastent tout ce qui se trouve sur leurs passages. C'est ainsi que les fortes pluies diluviennes et la crue du fleuve ont occasionné d'importants dégâts matériels et humains. Cette situation a conduit les autorités à chercher des appuis techniques et financiers auprès des partenaires au développement.
Pour rappel, les inondations survenues en août 2010 dans la région de Niamey ont été suivies de celles du 1er janvier 2011, et un an après le même scénario s'est reproduit. Des centaines de familles avaient été recasées dans des salles de classes, au moment où d'autres ont été relogées au niveau de sites spécifiques. Bien que conscients des risques encourus dans ce milieu, les populations continuent paradoxalement à y vivre. S'agissant des populations du 5ème arrondissement, certains ont bénéficié de parcelles afin de déguerpir des lieux, mais suite à un temps d'accalmie, elles étaient revenues occuper leurs anciens sites. Et c'est d'ailleurs cette occupation anarchique qui a davantage compliqué la situation du fait que tous les passages des eaux sont occupés, rendant l'écoulement difficile. A cet effet, une vaste campagne de sensibilisation et d'information était organisée visant à mieux outiller les populations des dangers qu'ils encourent.
Comme en 2010 et en janvier 2011, une autre situation similaire s'est présentée, faisant plus de sinistrés par rapport aux années antérieures. Suite à une série des recensements au niveau du 5ème arrondissement, les populations concernées ont été relogées sur le site de SENO. Ces populations, qui ont volontairement accepté de rester sur ce site, ont reçu des parcelles. Par contre d'autres continuent à faire preuve de réticence en restant sur les terrains dangereux. Sur les sites de SENO, on constate que les populations se sentent de plus en plus à l'aise, sachant qu'elles ont été soutenues et appuyées par les autorités et les partenaires techniques et financiers.
Outre, les zones inondables, le couloir de passage de lignes haute tension, ainsi que leurs emprises sont concernés par l'occupation anarchique. Face à cette situation, et vu les travaux que la Nigelec voudrait commencer avec la construction de la centrale thermique 100MW de Gorou Banda, le ministre de l'Energie et du Pétrole, M. Foumakoye Gado, qu'accompagne le ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, a effectué une visite au village de Saga pour constater de visu la situation d'occupation anarchique qui y prévaut.
En effet, ignorant les risques que cette occupation peut engendrer, les populations ont construit des habitations çà et là, et même sous la ligne haute tension. En d'autres endroits, on remarque que les pylônes se trouvent même à l'intérieur des cours des concessions.


● Archives ONEP

*Lors d'une précédente visite des ministres Foumakoye et Massoudou*


● Archives ONEP

*Des maisons construites sous les cables de la ligne "Haute tension"*

Or, dans la norme, il est admis de construire à 25 m de la ligne, compte tenu de la hauteur des pylônes en vue de protéger les populations des éventuels accidents. Pour ce qui est de cet espace, il a déjà fait l'objet d'une expropriation depuis 1976, a expliqué un membre de la délégation ministérielle. Il faut souligner qu'il a été prévu, après la construction de la centrale de Gorou Banda, de relier la ligne venant du Nigeria, mais aussi de refaire la ligne alimentant les départements de Kollo et Say. Le constat est amer du fait que les populations sont exposées à tous les risques d'une part, et que les habitations construites sur le couloir de passage et l'emprise constituent un handicap pour le bon déroulement des travaux qu'entend entreprendre la Nigelec.
Des mosquées ont été construites et le cimetière qui se trouve sous la ligne haute tension a été également clôturé. À Saga, les occupants de l'espace ont reconnu que la zone n'est pas lotie. M. Sanda Siddo, nous a confié avoir acheté le terrain auprès d'un propriétaire terrien avant l'an 2000. Il a ajouté qu'il dispose d'une attestation de vente. Pour ce qui est de la question du déguerpissement, il a indiqué qu'il n'a pas été contacté ni par un responsable de la Nigelec, ni par les agents du Ministère de l'Energie; non plus par un responsable communal ou de quartier. Quant à M. Djibo Hamidou, il a avoué avoir aperçu un cortège officiel qui a visité récemment le quartier. Et c'est après la visite qu'il a été informé par un voisin de l'objet de la visite du ministre et de sa délégation. Il a par ailleurs précisé que depuis qu'ils se sont installés, ils n'ont pas été sensibilisés des dangers que la proximité avec cette installation peut engendrer. ''Nous sommes tous des profanes sur les questions d'électricité'', a-t-il ajouté.
En apprenant des informations sur le danger auquel ils sont exposés, beaucoup de ces habitants se disent prêts à quitter l'endroit si on leur propose un nouveau site ailleurs. Ces situations de sinistres qui ont fait couler tant de larmes doivent interpeller l'ensemble des Nigériens. Si les occupants des couloirs de passage de la ligne haute tension du village de Saga sont installés depuis plus de dix ans pour certains, on peut s'interroger légitimement sur la responsabilité des services compétents en charge de sécuriser l'espace. Il y a lieu de se poser la question sur le rôle des uns et des autres, et de prendre des mesures idoines afin de pallier ce problème.


● Archives ONEP

*A quelques mètres des poteaux de la ligne haute tension, des habitations*

**Laouali Souleymane**

# hauts risques

## Cas des quartiers riverains de la zone aéroportuaire

Situé au sud-est de la capitale Niamey, l'Aéroport international Diori Hamani est une infrastructure plutôt bien située et ne constitue pas à première vue une menace sérieuse pour la sécurité des populations jusqu'à une date récente. Les atterrissages et décollages se sont toujours passés dans de bonnes conditions, sans présenter un danger réel pour les habitants de la capitale. Mais seulement voilà que depuis quelques années, le paysage est en train de changer autour de l'aéroport, avec des zones d'habitations érigées de plus en plus dans la proximité des installations aéroportuaires.

De nouveaux quartiers se sont en effet créés, obligeant les appareils à passer tout près des habitations lors des atterrissages et décollages. Bien qu'il ne soit pas situé en plein centre-ville, comme c'est le cas pour certains aéroports, l'Aéroport International Diori Hamani ne constitue pas moins un sujet de préoccupation aujourd'hui, au regard de cette position et du phénomène nouveau de peuplement et d'occupation de certains espaces. Le constat est là, non loin de la piste, juste dans le bas-fond, une importante animation règne depuis plus de dix (10) ans; un quartier entier s'est créé et s'est très développé, de manière quasi-anarchique, s'approchant inexorablement et dangereusement de l'aéroport.

Dans ce quartier dénommé ''Pays-Bas'', des milliers de personnes vivent désormais non loin de la piste, sous les bruits assourdissants des appareils de tous calibres qui arrivent et repartent de la capitale. Dans leur manœuvre d'atterrissage et décollage, les avions passent ainsi à raz-les-maisons à longueur de journée, donnant un beau mais inquiétant spectacle aux occupants des lieux.

Vivre au Pays-Bas offre en permanence ce spectacle captivant. Mais à quel prix ? Les vrombissements de ces mastodontes des airs constituent leur lot quotidien d'ennuis qui s'apparentent à une sorte d'animation, de cacophonie qui, de toute évidence, ne semble déranger que les étrangers au quartier; les autochtones, eux, s'en accommodent et vaquent paisiblement à leurs occupations. Question d'habitude ou de résignation, ces populations en tout ne s'en préoccupent pas outre mesure.

### Les risques

Cette proximité des agglomérations comporte-elle un risque pour la sécurité des populations, pour les installations aéroportuaires ou encore pour celle des appareils qui les survolent et les passagers? Pour les services techniques du Ministère des Transports, il n'y a aucun doute, les risques sont importants. Le chef du département Navigation Aérienne et des Infrastructures Aéroportuaires affirme sans hésiter que les risques sont bel et bien réels, non seulement pour la sécurité et la sûreté de l'aviation civile, mais aussi pour la population. Les installations aéroportuaires ont besoin d'espace libre, aéré et éclairé. Le peuplement de la zone du quartier Pays-Bas autour de l'aéroport constitue donc un souci pour techniciens, même si cette zone ne relève pas du domaine privé de l'administration aéroportuaire.


© Archives ONEP

*Au quartier Pays-bas, les habitations sur la ligne de decollage des avions*

Le danger, a dit M. Issa Ado Issoufou, peut provenir de façon impromptue, d'une défaillance technique quelconque pouvant provoquer un accident d'un appareil en atterrissage ou décollage, les deux phases les plus cruciales de la navigation aérienne. Soulignant encore une fois qu'un incident technique peut survenir à tout moment, il a expliqué que la proximité des habitations avec l'aéroport met les populations en danger permanent, avec des conséquences qui pourraient être énormes et catastrophiques.

En outre, a-t-il indiqué, les agglomérations à proximité des installations aéroportuaires comportent d'autres inconvénients, qui sont notamment de gêner les communications entre la tour de contrôle et les avions, d'altérer l'intégrité et la fiabilité de l'information que le centre donne aux avions pour les orienter vers la piste. Cette altération des informations pourrait donc être cause d'une mauvaise appréciation de l'espace, et induire les pilotes en erreur, à l'atterrissage notamment.

Il est évident que si un avion ne reçoit pas bien le signal, à cause des bâtiments alentours, il y a de risque qu'il atterrisse avant la piste, donc sur un quartier, ou au-delà de la piste, a-t-il dit.

C'est pourquoi, poursuit M. Issa Ado Issoufou, il est nécessaire de respecter la réglementation contenue dans la loi en matière de la sécurité civile, et toute construction des habitations ou de toute autre infrastructure dans la zone, doit requérir l'avis des autorités et faire l'objet d'étude de sécurité au préalable, conformément au code de l'aviation civile qui impose à l'Etat de protéger les zones de servitude.

Ce postulat énoncé par le chef du département Navigation Aérienne et des Infrastructures Aéroportuaires n'est pas le cas du quartier Pays-Bas qui s'est développé de façon anarchique.

Pire, le phénomène d'occupation des zones aéroportuaires ne fait qu'augmenter, et n'est uniquement caractéristique de la ville de Niamey, car il est aussi constaté au niveau des aéroports d'Agadez et de Maradi, a déploré M. Issa Ado Issoufou. Aussi, affirme-t-il, il y a nécessité d'établir une coopération entre le Ministère des Finances et celui des Transports, afin de bien déterminer les surfaces suffisantes pour garantir la protection nécessaire de l'aéroport, et aussi des populations.

Parlant des bruits dus aux passages récurrents des avions, le chef du département a indiqué qu'il existe des avions émettant des bruits qui se répercutent dans la terre, au point provoquer des tremblements et avoir un impact négatif sur les habitations. Il s'agit donc là aussi d'un problème réel à prendre en compte et constituant une menace pour la sécurité des habitants de cette zone.

L'autre menace potentielle de la proximité des habitations avec l'aéroport c'est que, a indiqué M. Issa Ado Issoufou, les appareils civils qui entament les manœuvres d'atterrissage ou de décollage sont très accessibles. Ils peuvent facilement être des cibles pour des personnes malveillantes, notamment en cette période où la sécurité est mise à rude épreuve et fait face à une tension sous régionale.

''Il y a de nos jours des personnes qui détiennent des missiles sol-air et d'autres armes dangereuses, et pour qui les avions et les agglomérations très proches de l'aéroport sont des lieux indiqués pour poser des actes terroristes. Cet état de fait constitue également un autre sujet de préoccupation en matière de sûreté de l'aviation pour les autorités aéroportuaires'', a fait savoir M. Issa ado Issoufou. Cependant, affirme-t-il, ''la question est bien prise au sérieux, et l'Etat a déployé beaucoup de moyens pour sécuriser les alentours de l'aéroport et parer à toute éventualité''.

**Zabeirou Moussa**

## De la justesse du déguerpissement du domaine aéroportuaire

Après plusieurs mois de sensibilisation, de mise en garde et d'ultimatum, le ministère des Transports est finalement passé à l'acte. Il a procédé, le 19 mai 2013, au déguerpissement forcé des habitations construites sur le domaine de l'Aéroport international Diori Hamani de Niamey. Et c'est sous haute protection de la force publique, et en présence d'un huissier de justice, que les engins ont procédé à la démolition des maisons concernées.

Il faut rappeler que le Ministère des Transports a, auparavant, mené des actions de sensibilisation et d'information à l'endroit des concernés pour éviter d'arriver à cette situation. Un arrêté conjoint a été signé par les ministres en charge des Transports, de l'Intérieur et de l'Urbanisme, créant un comité pour étudier la situation. Le comité a travaillé avec les mairies et un huissier. ''Même les représentants de l'ASECNA étaient venus à plusieurs reprises sur le site, pour rencontrer les concernés avec preuve à l'appui, le titre foncier et le plan du site'', a indiqué l'huissier en charge de l'opération.


© Archives ONEP

*Lors du déguerpissement des habitants de la zone aéroportuaire*

Le Ministère des Transports a, pour sa part, fait passer plusieurs communiqués pour interdire aux acquéreurs de construire sur ce domaine. Et un délai leur a même été donné pour arrêter les travaux déjà en cours et déguerpir. ''Malheureusement, ils ont poursuivi les travaux ; certains ont commencé à construire même après les communiqués du ministère'', a fait constater avec amertume l'huissier de justice. Il faut savoir que le domaine en question est situé juste entre l'Escadrille et les quartiers Talladjé 50m et Bassora. Et comme pour rappeler à tous la nécessité de sécuriser ce domaine, des avions décollaient et survolaient la zone au moment même où se déroulait l'opération.

**Siradji Sanda**




# AVIS DE VENTE D'IMMEUBLES

**La Banque Internationale pour l'Afrique au Niger (BIA-NIGER), Société Anonyme au capital de 14 000 000 000 FCFA, Siège Social – Avenue de la Mairie BP 10350 NIAMEY, Niger, RCCM NI-NIM-2003-B 0038, NIF : 1184, enregistrée sur la liste des établissements de crédit de l'UMOA sous le numéro: NE040,**

**Met en vente les immeubles ci-après :**

| N° | DESIGNATION | SITUATION GEOGRAPHIQUE |
|---|---|---|
| 01 | 01 mini villa 250m² | Acte de cession îlot 3422 Parcelle S1 lotissement Foulani kouara II (recasement) |
| 02 | 01 maison 600 m² | Titre foncier N° 19782 ILOT 2534 Foulani Kouara face station bobiel) |
| 03 | 01 villa 600m² 3 chambres salon | Titre foncier N° 22577 ILOT 2570 Foulani Kouara (face ecole Ibadourahamane) |
| 04 | 01 parcelle 1200m² | Titre foncier N°22629 ilot 8292 IDE GANO à coté du centre Aéré BCEAO |
| 05 | 01 immeuble R+1 | Titre foncier N°16795 derrière UGAN siège (Grand Marché) |
| 06 | 02 terrains de 2000m² chacun | Acte de cession N°280/06 îlot 489 Parc F lot zne cotton sis à Gaya ACI N° 1004/07 ilot 489 Parc E lot zne cotton sis à Gaya |
| 07 | 01 immeuble R+1 | Titre foncier N° 15896 sis à Banizoumbou Niamey |
| 08 | 01 terrain 3000 m² | Sis à Saga au bord du goudron route de KOLLO |
| 09 | 01 terrain 5000 m² | sis rte de DOSSO après le poste de Police |
| 10 | 13 terrains de 400m² | Ilot N°8646 (A,B,C,D,E,F,G,J) Ilot N° 8645 (D, E,F) Ilot N°8643 (H,I) sis zone industrielle extension |
| 11 | 01 terrain de 800 m² | Titre foncier N°15 869, sis à Zinder, lotissement ext. Birni Sud, ilot 964, parcelles A et B. |
| 12 | 01 terrain de 197 m² | Titre foncier N°18 642 sis à Zinder, lotissement Birni Sud, lot Maman Sani N°1. |
| 13 | 01 terrain de 372 m² | Titre foncier N°18 641 sis à Zinder, lotissement Birni ; lot Maman Sani N°2. |
| 14 | 01 terrain de 1200 m² | Titre foncier N°24 828 sis à Agadez situé dans la zone traditionnelle du quartier résidentiel, parcelle B de îlot 51. |
| 15 | 01 terrain de 5 000 m² | Titre foncier N°14 482, sis sur la parcelle F, îlot 24 Niamey zone industrielle. |

**Les personnes physiques ou morales intéressées par l'acquisition des immeubles ci-dessus cités, sont priées de prendre attache avec la Direction du Contentieux ou le Secrétariat Général de la BIA Niger.**



# Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Agriculture
Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la Région de Maradi (PASADEM)

## Plan Prévisionnel Annuel de Passation des Marchés Publics 2014 du

| N° | Objet du marché | Sources de Financement | Type de marché | Mode de passation | Coût Prévisionnel (FCFA/ TTC) | Date Probable de lancement de la procédure | Date probable d'attribution du Contrat | Date probable de démarrage des prestations | Date probable d'achèvement des prestations | Localité | Structure Responsable |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Acquisition et mise en place des intrants agricoles (semences, engrais pesticides, appareils de traitement) et du mil pour la prise en charge des animateurs | FIDA / FEM | Fourniture | APP | PM | 15/03/2014 | 30/03/2014 | 30/03/2014 | 15/04/2014 | MARADI | |
| 2 | Achat matériels didactiques et sacheries pour les semences | FIDA / FEM | Fourniture | CF | PM | 15/04/2014 | 05/05/14 | 05/05/14 | 15/05/2014 | MARADI | |
| 3 | Acquisitions et mise en place des intrants (engrais, pesticides, appareils de traitements et équipements) | FIDA | Fourniture | APP | PM | 21/05/2014 | 20/07/14 | 20/07/14 | 15/08/14 | MARADI | |
| 4 | Travaux de construction boutiques d'intrants (5 nouvelles) | FIDA | Travaux | AON | PM | 15/03/14 | 30/03/14 | 30/03/14 | 15/04/14 | MARADI | |
| 5 | Acquisition des intrants de démonstration (urée, NPK, pesticides, semences) | FIDA /FEM | Fourniture | APP | PM | 15/03/14 | 30/03/14 | 30/03/14 | 15/04/14 | MARADI | |
| 6 | Travaux de construction des centres de collectes (5centres) | FIDA | Travaux | AON | PM | 21/04/14 | 20/07/14 | 20/07/14 | 15/08/14 | MARADI | |
| 7 | Travaux de construction de 3 marchés demi-gros | FIDA | Travaux | AOI | PM | 01/03/14 | 30/04/14 | 30/04/14 | 01/05/14 | MARADI | |
| 8 | Contrôle et suivi par un cabinet privé | FIDA | Prestation intellectuelle | SQC | PM | 01/03/14 | 30/04/14 | 30/04/14 | 01/05/14 | MARADI | |
| 9 | Etude élaboration DAO pour deux marchés | FIDA | Prestation intellectuelle | SQC | PM | 01/04/14 | 30/04/14 | 30/04/14 | 01/12/14 | MARADI | PASADEM |
| 10 | Travaux de construction 2 marchés de demi-gros | FIDA | Travaux | AOI | PM | 01/10/14 | 30/11/14 | 30/11/14 | 01/12/14 | MARADI | |
| 11 | Travaux construction/réhabilitation des pistes | FIDA | Travaux | AOI | PM | 01/02/14 | 30/03/14 | 30/03/14 | 01/04/14 | MARADI | |
| 12 | Contrôle et suivi par un cabinet privé | FIDA | Prestation intellectuelle | SQC | PM | 01/02/14 | 30/03/14 | 30/03/14 | 01/04/14 | MARADI | |
| 13 | Appui au volet piste rurales du programme NIGER-FIDA (matériel roulant) | FIDA | Fourniture | AOR | PM | 10/01/14 | 30/02/14 | 30/02/14 | 01/03/14 | MARADI | |
| 14 | Acquisition des stocks de départ GFS | FIDA | Fourniture | APP | PM | 15/02/14 | 30/02/14 | 30/02/14 | 15/06/14 | MARADI | |
| 15 | Appui à la production et l'acquisition des plants de Maringá sp légumières | FIDA | Fourniture | CF | PM | 15/04/14 | 15/06/14 | 15/06/14 | 30/10/14 | MARADI | |
| 16 | Acquisition et mise en place Kits d'intrant (semences, fongicide, engrais) pour 1000 ménages vulnérable | FIDA | Fourniture | APP | PM | 15/04/14 | 15/06/14 | 15/06/14 | 30/10/14 | MARADI | |
| 17 | Acquisition de petits ruminants (chèvres rousses et bouc) et déparasitage | FIDA | Fourniture | APP | PM | 15/04/14 | 30/04/14 | 30/04/14 | 15/05/14 | MARADI | |
| 18 | Kits d'installation des bénéficiaires | FIDA | Fourniture | CF | PM | 15/03/14 | 30/03/14 | 30/03/14 | 15/04/14 | MARADI | |
| 19 | Travaux de fonçage de 5 puits pastoraux | FIDE/FEM | Travaux | AON | PM | 30/04/14 | 30/06/14 | 30/06/14 | 30/10/14 | MARADI | |
| 20 | Equipement pour la promotion de l'agriculture de conservation | FEM | Fourniture | CF | PM | 15/03/14 | 15/04/14 | 15/04/14 | 30/4/14 | MARADI | |
| 21 | Contrat /actualisation 10 PDC | FIDA/FEM | Prestation intellectuelle | SQC | PM | 15/04/14 | 05/05/14 | 05/05/14 | 30/05/14 | MARADI | |
| 22 | Contrat assistance technique de développement de marché | FIDA | Prestation intellectuelle | SQC | PM | 15/03/14 | 15/04/14 | 15/04/14 | 01/07/14 | MARADI | |
| 23 | Contrat audit 2014 des comptes PASADEM | FIDA/FEM | Travaux | SQC | PM | 02/11/14 | 15/12/14 | 15/12/14 | 20/04/14 | MARADI | PASADEM |
| 24 | Construction d'un centre multimédia | FIDA | Travaux | AON | PM | 03/03/14 | 04/04/14 | 04/04/14 | 15/07/14 | MARADI | |
| 25 | Travaux de pavage du siège PASADEM | FIDA | Travaux | | PM | 15 /02/14 | 01/03/14 | 01/03/14 | 15 /03/14 | MARADI | |
| 26 | Divers matériel et équipement | FIDA/FEM | Fourniture | CF | PM | 01/02/14 | 01/03/14 | 01/03/14 | 15/03/14 | MARADI | |
| 27 | Contrat assurance maladie | FIDA/FEM | Fourniture | CF | PM | 15/10/14 | 30/11/14 | 30/11/14 | 30/11/14 | MARADI | |



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR
Siège Social : 32 -38 AV Jean Jaurès. BP 3144 Tel : 338231040 / 338239320 / 338239570 FAX : 338234654 Télex : 51680 SC Dakar Scnéiial
Représentation auprès de la République du Niger BP 1096 Niamey-Aéroport tél. (227) 20 73 26 74 /20 73 25 17 /20 73 25 18 / 20 73 25 19 - Fax 20 73 5512

# AVIS D'APPEL D'OFFRES

**POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX ASCENSEURS A LA REPRESENTATION DE L'ASECNA AU NIGER**

Lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar(ASECNA).

**1. Objet :**
Le présent Appel d'Offres a pour objet la fourniture et l'installation de deux Ascenseurs pour l'accès à la nouvelle et à l'ancienne tour de contrôle de Niamey

**2. Consultation et retrait du Dossier d'Appel d'Offres**
Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être consulté ou retiré à **partir du 17 janvier 2014 auprès de :**

**REPRESENTATION DE L'ASECNA AU NIGER**
**AEROPORT DIORIHAMANI**
**B.P. 1096 NIAMEY-NIGER**
**Tel : 227 20 73 25 17 / FAX : 227 20 73 58 95**

Contre paiement de la somme de (100 000) francs CFA, non remboursable, payable par chèque bancaire à joindre à la demande, et à établir à l'ordre de monsieur le Payeur de l'ASECNA à Niamey.

**3. Dépôt des offres**
Les offres doivent parvenir au **plus tard le 17 février 2014 à 9 heures locales** à :

**Monsieur le REPRESENTANT DE L'ASECNA AU NIGER**
**BP 1096, NIAMEY NIGER FAX : 20 73 58 95**

**4 Ouverture des offres**
L'ouverture des offres déposées en vue du présent marché, **aura lieu le l7 février 2014 à 10 heures locales**, dans la salle de réunion de la représentation de l'ASECNA à Niamey, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

**5. Information**
Tout renseignement peut être demandé par écrit..
Tout courrier sera envoyé à l'adresse mentionnée au point 3.

**Le représentant**
**LAMINE GARBA**

MA Bko 2006 B5217

CIFRECOM
CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION, DE RECRUTEMENT ET DE COMMUNICATION

ACCRA
BAMAKO
NIAMEY
TUNIS

# SEMINAIRE INTERNATIONAL

***Thème :* Perfectionnement en Gestion de Trésorerie**

**Les objectifs de la formation:**
Cette session de formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

**Objectifs :**
• Cerner les enjeux de la gestion de trésorerie et du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)
• Bâtir un plan de trésorerie ;
• Faciliter la prise de décision de financement et mieux gérer les risques ;
• Gérer et Optimiser les relations financières banques, fournisseurs, clients ;
• Parvenir à une gestion rationnelle de la trésorerie.

**Public Cible :**
Managers, Responsables financiers, Gestionnaires projets & programmes, Cadres Administration publique et des Collectivités décentralisées….

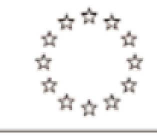
**Contenu programme :**
• Enjeux de la gestion de trésorerie et du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)
• Gestion prévisionnelle de la trésorerie
• Techniques régulation de la trésorerie à court terme
• Techniques de négociation des commissions et taux bancaires
• Les outils de financement de court terme
• Optimisation de la trésorerie

**Période :** **du 03 au 14 février 2014**
**Lieu :** **Dakar (Sénégal)**

**Contact & inscription :**
**CIFRECOM NIGER, Tél :+227 20 73 73 10 / 98 35 15 98**
**Email : cifrecominter@yahoo.fr**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**HACP**



# AVIS DE RECRUTEMENT

## DE CINQ (5) COORDINATEURS REGIONAUX DE PROJETS

**La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) recrute 5 experts régionaux pour son nouveau programme « Appui à la réduction des risques d'insécurité et d'instabilité dans les régions du nord-ouest et sud-est du Niger ».**
**Chaque expert sera basé dans le chef-lieu de l'une des régions suivantes : Agadez, Diffa, Tahoua, Tillabéry, Zinder.**

La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) a été créée en 2011 et a pour mission de : « cultiver l'esprit de paix et de dialogue permanent entre les différentes communautés du pays et entretenir la confiance mutuelle, la tolérance et le respect dans une commune volonté de vivre ensemble ». Son intervention couvre les domaines ci-dessous :
• La prévention des crises et conflits avec tous les acteurs et structures concernés.
• Le règlement des conflits et des rebellions armées.
• La mise en place d'actions de relèvement.
• La promotion et la mise en œuvre des actions visant la paix et l'unité nationale.
• La promotion de la justice sociale (identification et réduction des disparités).
• La mise en œuvre des actions de développement pour résoudre les problèmes d'insécurité (focus sur les groupes vulnérables).
• L'animation du débat sur les nouvelles formes de menaces (diagnostic et propositions de solutions et mesure de l'impact sur les communautés des zones concernées).
• La mobilisation des ressources au profit de ses propres actions et de celles d'autres acteurs sociaux.
• Le suivi permanent des actions engagées dans le cadre de la consolidation de la paix.

La HACP met en œuvre plusieurs projets sur fonds propres de l'Etat et avec l'appui des partenaires techniques et financiers dont l'Union européenne qui a financé en 2012-2013 sous forme de "mesures d'assistance exceptionnelles" le Programme d'Appui à la Sécurité et à la Stabilisation dans le Nord du Niger et du Mali, relevant de l'Instrument de Stabilité (IdS 1). La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) et l'Union Européenne au Niger (DUE) ont décidé de prolonger ce programme avec une deuxième phase intitulée ***« Appui à la réduction des risques d'insécurité et d'instabilité dans les régions du nord-ouest et sud-est du Niger ».*** Ce programme poursuit l'objectif d'atténuer les risques sécuritaires et d'appuyer des actions de relèvement social et économique, dans les régions prioritaires d'intervention de la HACP.
Les actions prévues s'intègrent dans le cadre du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015, adopté par le gouvernement en août 2012, ainsi que dans la Stratégie Développement et Sécurité (SDS) qui vise à sécuriser et développer les zones sahélo-sahariennes du Niger.

**C'EST DANS LE CADRE DE CET AMBITIEUX PROGRAMME QUE LA HAUTE AUTORITÉ À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (HACP) RECRUTE CINQ (5) EXPERTS RÉGIONAUX.**

***• Qualifications et compétences :***
- Diplôme universitaire (minimum Bac+4) en sciences économiques/sociales, développement rural ou équivalent ;
- Compétences en matière de coordination, d'animation et de suivi/évaluation de projets ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- Bonne connaissance du fonctionnement de l'administration publique au niveau régional et local.
- Bonne maîtrise des outils bureautiques principaux (Word, Excel,…) ;
- Connaissance d'une ou plusieurs langues nationales couramment parlées dans les régions concernées

***• Expérience professionnelle spécifique :***
- Au moins cinq (5) ans d'expérience en appui institutionnel et/ou gestion de projets. Une expérience de travail au Niger est obligatoire.
- Une expérience de travail dans le domaine du suivi & évaluation.
- Une expérience dans la coordination d'actions de développement, l'organisation et l'animation d'ateliers, l'appui à des comités de pilotage.
- Une expérience sur les problématiques de sécurité humaine, de stabilité et de consolidation de la paix sera considérée comme un atout.

***• Tâches principales de l'expert :***
- Assurer pour le compte de la HACP la coordination et la supervision générale de la mise en œuvre du programme, dans les locaux des Directions Régionales du Plan.
- Assurer le suivi-évaluation des projets mis en œuvre dans la région par les partenaires nationaux et internationaux au titre des composantes 2, 3 et 4 du programme;
- Appuyer la HACP dans la mise en œuvre de ses programmes annuels de travail (devis-programmes) qui couvrent l'appui aux collectivités territoriales, l'appui à la société civile et toute autre activité à mettre en œuvre par la HACP dans la région.
- Faciliter la concertation et les synergies entre les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme au niveau régional (mais aussi avec les autres acteurs en présence).
- Assurer la liaison avec la Cellule HACP/IDS II basée à Niamey. Lui fournir dans les meilleurs délais toutes les informations utiles à la prise de décision, l'informer des difficultés rencontrées par les partenaires dans la mise en œuvre de leurs projets ou dans le cadre des activités mises en œuvre directement par la HACP sur devis-programmes. Faire des propositions et des recommandations.

NB : les candidatures féminines sont vivement encouragées.

**DOSSIER DE CANDIDATURE :**
Le dossier de candidature sera composé uniquement d'une **lettre de motivation** et d'un **curriculum vitae (CV de 2 à 3 pages max.)** dans lequel figureront les parcours d'études et d'expériences professionnelles (stages compris).
Les candidats intéressés doivent impérativement transmettre leur dossier **par mail uniquement** à l'adresse **envers@envers.fr** et ceci jusqu'au **30/01/2014.**

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRÉTARIAT GENERAL
**Fonds Commun d'appui à la mise en œuvre du PDS**
BP 11 323 – Niamey – Niger
Tel: (227) 20 72 69 60/20 72 27 82
Fax: (227) 20 72 45 70

# AVIS DE RECRUTEMENT

## D'UN DOCUMENTALISTE ARCHIVISTE DU FONDS COMMUN D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PDS

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Gouvernement du Niger, dans sa stratégie de réduction de la pauvreté a élaboré un Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2011-2015. Conscient de la nécessité d'améliorer la gestion du secteur de la Santé pour rendre celui-ci plus apte à exécuter les missions qui sont les siennes dans la mise en œuvre du PDS, le Gouvernement s'est engagé à réformer le secteur de la Santé et a confié une telle mission au Ministère de la Santé Publique (MSP). L'objectif poursuivi par le Gouvernement est de renforcer les capacités du secteur de la Santé et d'accroître la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques à travers la professionnalisation, la déconcentration et la décentralisation dans le secteur de la Santé. Pour l'exécution du Fonds Commun d'Appui à la mise en œuvre du PDS, le Gouvernement du Niger a sollicité et obtenu les appuis financiers de l'Agence Française de Développement, de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) dans le cadre d'une approche sectorielle (SWAp).

Le Ministère de la Santé Publique a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du crédit et du don pour effectuer les payements prévus au titre du contrat de recrutement d'un Documentaliste Archiviste .

**II. - MISSIONS**

Placé sous la responsabilité directe et la supervision du Secrétaire Général du MSP, le Documentaliste Archiviste est localisé dans l'administration centrale du MSP à Niamey. Il a pour mission principale d'archiver, classer, et sécuriser toutes les archives et la documentation physique et numérique relatives à l'ensemble de l'ensemble de l'activité du programme. Il doit particulièrement :

– Elaborer un fichier récapitulant l'ensemble des documents du Fonds Commun d'appui à la mise en œuvre du PDS;
– Concevoir un plan de classification et d'archivage des documents ;
– Procéder au classement et à l'archivage desdits documents en les centralisant et assurer le classement de tous les documents et archives (institutionnels, programmatiques, financiers, administratifs, etc.) existant dans le cadre du fonctionnement du Fonds Commun ;
– Compiler lesdits documents sous un fichier électronique (mettre en place en liaison avec la Coordination du Fonds Commun et de la Direction de la Documentation de l'Information des Archives, un système d'informatisation des documents et des archives) ;
– Appliquer les procédures de conservation des documents conformément à la durée de vie prescrite par des textes en vigueur ;
– Définir le lieu de stockage de sécurité des copies scannées, certifiées copies conformes ;
– Mettre en place une base de données et en assurer la mise à jour.
– Créer un centre documentaire et y classer les documents pertinents;

**II. OBLIGATIONS DU DOCUMENTALISTE ARCHIVISTE**

Le Documentaliste Archiviste doit produire un rapport d'activités trimestriel et un rapport final en fin de mandat.

**III. – OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATION**

L'administration remettra au Documentaliste Archiviste l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle remettra également à sa disposition, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service.

**IV. - CRITERES DE PERFORMANCE**

Les critères d'évaluation de la performance permettant d'apprécier l'efficacité du Documentaliste Archiviste sont:

- Une liste des documents essentiels est produite;
- Tous les documents et archives existant dans le cadre du fonctionnement du Fonds Commun sont centralisés et classés ;
- Le plan de classification et d'archivage des documents est disponible ;
- Le Plan de gestion des documents est disponible ;
- Le service des archives est créé ;
- L'informatisation des documents et archives est effective ;
- Les capacités du staff administratif sont renforcées pour la gestion du service.

**V. – DUREE DE LA MISSION**

La durée totale des prestations est de 1 an renouvelable.
Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'un an renouvelable après évaluation positive de ses performances.

**VI. – QUALIFICATION PROFESSIONNELLES ET ACADEMIQUES**

- Un diplôme d'archiviste de documentaire ou de bibliothécaire (minimum BAC + 3) ou équivalent;
- Excellente connaissance en techniques documentaires sur tous types de supports et avoir une parfaite maitrise de l'outil informatique et des logiciels de gestion documentaire. Il doit avoir une aptitude à travailler en équipe ;
- Expérience professionnelle : 5 ans minimum dans un poste similaire dans le secteur privé, dans un projet ou dans l'administration de l'Etat.
- L'expérience spécifique sur financement de la Banque mondiale ou de l'Agence Française de Développement sera un atout ;
- Bonne connaissance du français ainsi qu'une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe;
- Une bonne capacité de résolution des problèmes liés aux archives ;
- Maitrise de la théorie et de la pratique archivistique, de la législation et de la règlementation des archives
- Maitrise de la législation des archives et de l'accès aux documents administratifs
- Une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, winisis, Internet et des logiciels de gestion documentaire et d'archivage et autres outils de communication). Il devra être un cadre doté d'un sens de responsabilités aigues, discret, rigoureux, imaginatif et méthodique.

Le Documentaliste Archiviste devra par ailleurs faire preuve de rigueur, de logique, de discrétion dans l'organisation du travail et avoir un esprit de synthèse et de clarté et un sens des relations humaines.

**VII. MODALITES DE RECRUTEMENT**

Le recrutement comporte un examen des dossiers, un test écrit et informatique suivi d'un entretien. Seuls les candidats remplissant les critères minimas de diplôme et d'expérience seront invités à passer ces tests.

**Test Ecrit et informatique**

Une épreuve écrite sur les techniques documentaires et une bonne capacité de résolution des problèmes liés aux archives et à la documentation en lien avec une connaissance informatique sera organisé.

**Entretien**

Il sera procédé à un entretien avec le comité d'évaluation qui portera entres autres sur l'expérience acquise dans le domaine des archives et de la documentation et les motivations de chaque candidat.

**VIII. CONDITIONS D'EMPLOI**

Il s'agit d'un poste de contractuel. Le candidat doit être libre de tout engagement.

**IX. DEPOT ET COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES**

Les Candidats intéressées doivent fournir leur Curriculum Vitae détaillé complet accompagné des copies légalisées des diplômes, attestations, etc. dans une seule enveloppe fermée et cachetée et portant la mention ***«Candidature pour le recrutement d'un Documentaliste Archiviste auprès du Fonds Commun d'Appui à la mise en œuvre du PDS 2011 – 2015 ».*** « A n'ouvrir qu'en commission d'examen » à l'adresse ci dessous **au plus tard le 04 février 2014 à 10h 30mn**

**Ministère de la Santé Publique**
**Secrétariat Général**
**BP : 11323 Niamey, 2ème étage, Bureau 207**
**Tél. : (227) 20 72 27 82; Télécopie : (227) 20 72 4570**




# COMMUNIQUE

## APPEL DES COTISATIONS SOCIALES DU QUATRIEME TRIMESTRE 2013

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur d'informer les employeurs que les déclarations et les relevés nominatifs pré imprimés du 4ème trimestre 2013 sont disponibles dans leur boite postale.

Ceux qui ne les trouvent pas peuvent les réclamer auprès des structures de la CNSS de leur lieu de résidence, à savoir:
- Les Directions régionales et les Agences de la CNSS pour les employeurs de l'intérieur du pays ;
- La Direction du Recouvrement des Cotisations sise au premier étage de l'immeuble CNSS, pour les employeurs de la communauté urbaine de Niamey.

Il invite tous les employeurs qui ont changé d'adresse de le notifier à la Direction du Recouvrement des Cotisations, BP 255 Niamey.

Il rappelle aux employeurs qu'ils doivent remplir et transmettre à la CNSS les déclarations et les relevés nominatifs et s'acquitter des cotisations correspondantes dans les délais prescrits sous peine de sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.




# COMMUNIQUE

## RAPPEL DERNIER DELAI DE PAIEMENT DES COTISATIONS SOCIALES DU 4ème TRIMESTRE 2013

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur de rappeler aux employeurs qu'ils doivent remplir et transmettre à la CNSS les déclarations et les relevés nominatifs du **quatrième trimestre 2013** et s'acquitter des cotisations correspondantes **au plus tard le 31 janvier 2014**, délai au delà duquel commencent à courir les pénalités pour retard prévues par les textes en vigueur.

Il rappelle à tous ceux qui ne se sont pas acquittés des cotisations des trimestres antérieurs à le faire dans les meilleurs délais sous peine de poursuites prévues par les textes en vigueur.

Il informe particulièrement les transporteurs qui sont en retard dans le paiement de leurs cotisations que des contrôles inopinés seront entrepris par la CNSS et les services publics compétents sur toute l'étendue du territoire national.
Il s'agit :
- Des véhicules de transport urbain et interurbain, à savoir les taxis de ville, les bus et minibus ;
- Des véhicules de transport de marchandises ;
- Des véhicules de transport de bois ;
- Des camions de transport de sable et autres matériaux de construction.

Le Directeur Général de la CNSS compte sur la compréhension de tous pour assurer une protection sociale à tous les travailleurs.

**REPUBLIQUE DU NIGER**
**ASSEMBLEE NATIONALE**
**SECRETARIAT GENERAL**
**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAUNES**

# OFFRE D'EMPLOI

**L'Assemblée Nationale recherche pour recrutement, un (1) Médecin généraliste et deux (2) Agents de Santé de Base pour le compte de la Direction de la Santé et des Affaires Sociales**

**I. Pour le poste de Médecin Généraliste**
**• Qualifications requises**
-Etre âgé de 18 ans au moins et 40 au plus, au 31 décembre de l'année 2014, cette limite d'âge pouvant être prorogée jusqu'à 45 ans maximum à raison d'un (1) an par enfant à charge au sens de la réglementation des pensions ;
-Être titulaire d'un diplôme de Doctorat d'Etat en médecine ;
- Être libre de tout engagement

**II.Pour le poste d'Agent de Santé de Base**

**• Qualifications requises**
-Être âgé de 18 ans au moins et de 40 ans au plus, au 31 décembre de l'année 2014, cette limite d'âge pouvant être prorogée jusqu'à 45 ans maximum à raison d'un (1) an par enfant à charge au sens de la réglementation des pensions ;
-Être titulaire d'un (1) diplôme du niveau moyen (BEPC +3 ans) d'une Ecole de Santé reconnue par les autorités compétentes ;
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans une structure médicale.

**III- Dépôt de candidature et date du déroulement des épreuves**
**1- Dépôt de candidature**
Les dossiers de candidature doivent être déposés **au plus tard le 10 février 2014 à partir de 16h30mn** à la Direction des Ressources Humaines de l'Assemblée Nationale sous pli fermé avec la mention offre d'emploi pour le poste **« Médecin Généraliste »** ou offre d'emploi pour le poste « d'Agent de Santé de Base », selon le cas.

Les épreuves se dérouleront le **27 février 2014 à 8 heures précises** dans les locaux de l'Assemblée Nationale.

**2 - Déroulement des épreuves**

***a)* Pour le poste de Médecin Généraliste**
-une épreuve de pathologie médicale, durée 2h coefficient 2
- une épreuve de pathologie chirurgicale, durée 2h coefficient 2.

***b)* Pour les postes d'Agent de Santé de Base**
-Une épreuve en soins infirmiers, durée 2h coefficient 2
- Une épreuve de pathologie médicale ou pathologie chirurgicale (au choix), durée 2h coefficient 1.

**Pièces à fournir pour le Médecin Généraliste**
-Photocopie légalisée du diplôme;
-Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu,
-Un certificat de nationalité nigérienne;
-Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois;
-Un certificat de visite et de contre visite médicale datant de moins de 3 mois.

**Pièces à fournir pour les Agents de Santé de Base**
-Photocopie légalisée du diplôme;
-Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu,
-Un certificat de nationalité nigérienne;
-Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois;
-Un certificat de visite et de contre visite médicale datant de moins de 3 mois.

*Nouvelle*

# La quête

**La quête est le rêve têtu et incommensurable d'un jeune étudiant que la vie n'a pas verni. Sous une averse et les effluves de terre mouillée, son esprit se détache et vogue volontiers vers la planète des possibles, Rayane, fils prodigue issu d'une famille aisée, qui ressasse ses souvenirs avant son départ pour un brillant avenir ; avant que la pluie, traîtresse, n'inonde sa piaule d'infortune et le réveille brutalement de sa douce rêverie, pour le révéler à lui-même.**

Comme tous les soirs, Rayane s'offre une flânerie sur la côte sculptée de bleu azur. Une vue panoramique de la Méditerranée lui procure un sentiment de bien-être. Le vent frais caresse son visage d'insouciant. De l'autre côté, sur sa gauche, les lampadaires projettent leur halo de lumière sur le bitume. Elles illuminent le bleu et ses vagues sont adoucies par le crépuscule apaisant. Au poignet, son bracelet violet étincelle. Normal, cela suggère tout simplement le glamour mélangé au chic des enfants nés dans les reflets de la soie. A sa montre, il regarde l'heure: sept heures du soir. La nuit implacable, commence à poser fermement son voile sur l'horizon.

Plus loin, à une distance qui lui est proche par l'esprit et inaccessible par les sens, le ciel devient gris de colère. Tout comme la nuit de l'autre côté : il veut démontrer sa puissance tant redoutée, des fois. Mais espérée par certaines saisons. Surtout, dans ces contrées où la précieuse période des pluies ne dure que quatre courtes lunes sur les douze.

Rayane est issu d'une mère diplomate- ce qui lui confère tous les privilèges de voyage. Son père, architecte de renommée internationale, complète de lui offrir, très tôt, une vie somptueuse. Lorsqu'il naquit dans un avion survolant les eaux internationales, contemplant son bébé, la mère vit dans ses petits yeux pétillants, ceux d'un explorateur. Mais c'était il y a une vingtaine d'années. Plus exactement vingt quatre ans. Ce soir, il reste assis un moment sur le même rocher, son préféré au bord de la belle mer. Il lève haut ses mains aux paumes sensibles contre le vent alizé-doux qui rendort les vagues de la belle mer, puis il fait un vœu: ''Mon Dieu ! J'espère pouvoir y arriver''.

Ici, l'atmosphère troublée, devenue effrayante fait danser ses sujets les plus légers. Tantôt sifflant sur les toits, les rafales de vent étreignent violemment les arbres. Puis se mettant à bourdonner, le souffle emporte les grains de sable et autres objets légers, voire pas trop lourds. Les sachets en plastique dansent au-dessus des tas d'ordures. Ils vagabondent dans l'air. Ils s'amusent à se rencontrer dans une valse désordonnée. Malgré cette ambiance magnifique, un sachet solitaire trouve son compte au sein du vide du vent rugissant. Plus bas encore, nus, certains enfants, ventres ballonnés, le nez coulant, courent dans tous les sens. Sens de la vie! Sens pour la vie! Sens pour survivre à une scène qui s'annonce sombre, mais qui apporte l'espoir. Quelques minutes seulement, et ce ciel devient gaiement menaçant. De l'autre côté, Rayane cogite encore sur son voyage. Son fameux et mystérieux voyage. Très, très loin, à quelques milliers de lieues d'ici. Au-delà des astres. Il faut qu'il aille découvrir les pures merveilles dépassant les sept d'ici. Il en salive depuis un bon moment, se demandant sans répit si les fleurs de là-bas sentent violette ou jasmin. Si le sable est doré, clair ou foncé. Et le ciel alors ? Existe-t-il vraiment, là-bas ? S'il existe là-bas, verse-t-il des larmes de pluie ? Ses larmes inondent-elles le sol de merveilles… ? S'il y en a un, les vagues de mer surplombent-elles les rochers? Camper sur ce sol encore imaginaire reste jusque-là l'unique plus grand rêve du jeune freluquet aux yeux pétillant d'une gourmande envie de découverte. Il imagine les souvenirs qu'il emportera avec lui, à son voyage…

Loin des désirs de Rayane, la terre devient un bel enfer sur le point d'exploser. Tout est sens dessus-dessous. Dans ce noir vif qui environne une ambiance aussi folle, on entend de loin les cris des bambins. Personne ne peut dire si ces excitations expriment une joie inexplicable ou la crainte de l'inconnu.

Le vent siffle encore plus fort, puis se met à bourdonner une fois de plus. Ce vacarme fort, s'accentue jusqu'au paroxysme. On n'entend plus rien qu'un agaçant bruit. Puis l'impression que le ciel s'apprête à s'effondrer. La terre lui réplique ardemment en invoquant le vent et la poussière qui s'entremêlent. Soudain, l'amplitude thermique baisse. Le vent, encore lui, cesse son vagabondage et devient tout doux. Les bruits et cris lointains diminuent, puis s'éteignent peu à peu. Les sachets qui tantôt violaient les maisons, dansaient la rumba avec les insolents grains de sable, titubent et retombent.

Le temps à son tour devient sage. Le vent s'innocente, brusquement. Pendant trois paisibles minutes, l'on n'entend plus rien. L'on ne voit plus rien que le vide. Les rues deviennent subitement désertes. Tout le monde est enfin à l'abri. Les fenêtres et les portails restent fermés.

Tout d'un coup, la fraîcheur descend du haut du ciel. L'on n'entend plus rien. L'on ne voit que la clarté évoluant de façon rythmique. Le silence vient imposer son langage ambigu. La terre semble maintenant commercer avec le ciel. Convaincu, ce dernier s'en veut des désagréments causés. Comme il regrette son éclat de colère de tout à l'heure, pour se racheter, ses yeux se remplissent de larmes et se mettent à pleurer. Des sanglots qui inondent la terre de bonheur.

Rayane est un homme chanceux. En plus d'être né dans la soie, il est doté d'une grande intelligence. Un héritage de ses parents, certainement. Il a fait des études d'astrophysicien à l'Université Internationale d'Astronomie.

Très tard le soir, sans tambour ni trompette, il quitte la plage. Pendant ce temps, il replonge dans ses pensées. Il s'y perd même. Encore le fameux voyage.

Mais quoi emporter avec lui comme objet personnel ? Cette question d'une grande importance le tracasse. Il presse les pas pour arriver au bout de vingt minutes à sa luxueuse résidence, tout de verre, dont il ouvre le portail d'entrée par son timbre vocal. Sur l'allée en verre aussi, à chacun de ses pas surgit une lumière violette qui s'éteint aussitôt. Arrivé sur le palier, son indexe posé quelque part fait s'ouvrir une porte qu'on n'aurait pas imaginée. Elle donne directement accès à une vaste salle visiblement austère, s'il n'y avait pas ces dizaines de tableaux, certainement de grands maîtres de la peinture, qui ornent le mur flamboyant. Fébrilement, il appuie sur des boutons qui font mystérieusement apparaître du sol des mobiliers de matériels électroménagers.

Calmement, Rayane se met à fouiller dans les multiples tiroirs qui apparaissent chaque fois qu'il appuie sur un bouton. Mais, peu à peu, son calme olympien fait place à une certaine irritation qui déforme progressivement les beaux traits de son visage. L'on ne peut savoir si lui-même sait ce qu'il cherche. Au bout de quelques interminables minutes, un rayon de soleil vient subitement éclairer son visage qui se tourne vers le vaste lit. Tout souriant, il s'y dirige et se met à fouiller dans le tiroir de gauche. Il n'y trouve visiblement pas ce qu'il cherche. Dans celui de droite, sa main ressort avec plusieurs piles de photographies de personnes et de cartes postales de paysages et de monuments d'une multitude de pays. Assis sur le bord du lit à côté des piles d'images, il se met à les trier une à une.

Dans un rythme croissant, les larmes bienfaitrices du ciel commencent à conquérir tous les espaces. Dans ces fines gouttes qui avaient, durant neuf mois, manqué aux hommes, à la flore comme à la faune; des bambins de trois à cinq ans, nus comme des vers, se mettent à danser. Une façon pour ces esprits pas encore souillés de célébrer ce moment tant important dans cette portion du monde.

Les petits pieds des jeunes danseurs n'arrivent plus à soulever la poussière. Le parfum inimitable que dégage la terre courtisée par l'eau a disparu. Les traces des pieds frêles, englouties par les gouttes qui s'amassent, commencent à disparaître. La terre qui suffoque sous l'assaut de la pluie tombant drue, n'arrive plus à engloutir une bonne partie. Les tendres mignons pieds nus s'amusent à s'éclabousser avec l'eau devenue trouble et plus tard boueuse.

Plusieurs centaines de photographies sur le grand lit de Rayane. Elles sont de différents formats et ne sont pas dans le même état de conservation.

Pendant ce temps, revenue à la charge, la pluie, encouragée par les violents pas de danse et les cris de joie des enfants, continue d'envahir le sol, visiblement rassasié.

Le surplus de flotte, échappant aux meurtrissures des pieds déterminés, se faufile entre les arbres, les maisons et les quartiers populaires ou huppés.

Les uns après les autres, les portraits continuent de voyager entre le regard scripteur de Rayane, au tiroir gauche du lit, en transitant par ses mains trieuses. Il ne reste plus que quelques cartes postales de dizaines de pays et une photo blottie sous ces dernières. Comme si celle-ci avait honte de montrer qu'elle n'était pas aussi fraîche que les portraits des beaux et célèbres monuments.

Toujours fidèle à ses amitiés, l'amas de larmes du ciel continue de serpenter les ruelles et à arpenter les caniveaux. Sa croisière l'amène jusque dans les quartiers huppés de la ville où trônent fièrement de grands immeubles bâtis dans le marbre.

Du haut d'un balcon, un garçonnet contemplant le spectacle laisse tomber un objet blanc qui vacille dans le vide avant d'atterrir dans l'eau de pluie qui ruisselle. Le petit objet en papier atterrit d'abord sur le dos et oscille un peu. Puis grâce aux courants impétueux, il revient à son état normal. C'est un petit avion en papier qui vogue tranquillement sur la flotte. Laquelle l'entraîne vers une destination incertaine.

Dans son lit douillet, Rayane couché, contemple la photo jaunie par l'agressivité du temps. De dos, rien n'indique pourtant que c'est une photo. Dans cet état, c'est simplement un petit papier blanc. Un peu dur et lisse. Il est apparemment glacé, cependant pas figé, car le visage de Rayane rayonne de bonheur. Bien qu'il ne nous dévoile pas l'image de qui c'est. Cette paire d'yeux semble scruter les traits d'un visage de femme.

Une figure certainement belle, vu la lueur qui se reflète sur sa face souriante. Cette énigme n'en sera pas une si les trois petites lettres écrites au stylo bille, sur le dos de la photo étaient lisibles. Ainsi, pour marquer la profondeur du voile qui couvre cette photo, seule la lettre ''B'' daigne se faire distincte. Tout le reste n'est que de l'encre souillée par des larmes de joie ou de peine ; voire par quelques gouttes de pluie rendues capricieuses par la solitude dans laquelle les nuages féconds les avaient enfermées. Ce ''B'' qui se fait tant voir, veut-il dire bébé ou baiser, ou simplement bisou ? Aurait-il opposé une résistance au temps pour être le seul du lot à avoir échappé à une extermination ? De toutes les manières, seul ce ''B'' laisse croire que c'est un beau visage de femme que Rayane conserve jalousement pour lui, tout seul. Peut-être le beau portrait de sa défunte mère. Ou la belle physionomie de son amour parti étudier dans un autre continent. Tout joyeux, d'un seul bond, il saute du lit. Il va soigneusement ranger la photo énigmatique parmi les objets précieux. Ceux qu'il emportera avec lui, dans ce voyage sur la planète rouge.

En effet, un coup de fil vient de lui confirmer l'imminence du départ. Rien que quelques heures le séparent du moment de l'embarquement.

Devant les projecteurs des médias internationaux, la fusée transportant Rayane et ses coéquipiers décolle avec succès pour se lancer vers la planète Mars.

Ici, le ciel ne se contente plus de pleurer à chaudes larmes. Il déverse à flots ses sanglots dont le sol ne sait plus quoi faire, tellement qu'il en a bu. Dans un quartier de la banlieue, le flux a envahi une grande cour dans laquelle ne vit qu'une seule âme car, seule une piaule tient debout.

Dans une chambre austère, envahie par d'imposantes toiles d'araignées et de mouches fêtardes, dort à poings fermés un jeune étudiant. Il s'est laissé embarquer par la douce étreinte des bras de Morphée. Dire qu'il n'attendait que la fin de l'orage pour rejoindre, à vélo, le campus qui se trouve à une quinzaine de kilomètres.

Une mouche pernicieuse fait mine de se poser dans la bouche du ronfleur, mais se contente d'effleurer le nez du dormeur qui écarquille les yeux. Il sursaute et tombe de son lit. Il constate que l'orage est terminé. Sa fenêtre endommagée. Ses documents de cours mêlés à ceux d'astrologie dont il est passionné, trônent dans la flotte qui occupe le sol de sa chambre. Là, Rayane constate qu'il n'est que dans son rêve, ici sur Terre.

**Par Mlle Barry Fatoumata**
**(Présentée aux 7èmes Jeux de la Francophonie à Nice)**




# Marchés Publics

**REPUBLIQUE DU NIGER**
**REGION DE MARADI/ VILLE DE MARADI**

## Avis d'Appel d'Offres National N°0001/DST/VM/2014

Dans le cadre de l'exécution **des travaux de construction d'un Centre d'Affaires à** Maradi sur financement des **fonds propres de la Ville de Maradi,** la Ville de Maradi lance un Appel d'Offres pour l'exécution desdits Travaux.

**1.** La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis-à-vis de l'Administration **(voir détails dans instructions aux soumissionnaires)** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation judiciaire.

**2.** Les travaux seront financés par les fonds propres de la Ville de Maradi en **lot unique**.

**3.**Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres auprès de la **Direction des Services Techniques** (Ville de Maradi).
Le délai d'exécution est de **Quinze (15) mois.**

**4.**Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis doit acquérir un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres, à partir du 17 janvier 2014 auprès de la **Direction des Services Techniques** moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cinq Cent mille (500.000) Francs CFA.**

**5.** Les offres présentées en un **original et cinq (5)** copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant **équivalent à Vingt Cinq Millions (25.000.000) de Francs CFA, Toutes Taxes Comprises (TTC)** devront parvenir ou être remises auprès du **Secrétariat Général de la Mairie (Bureau d'Ordre) au plus tard le mardi le 18 février 2014 à 09 heures, heure locale.**

L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 10 heures, heure locale dans la salle de réunion du Conseil de Ville** en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

**6.** En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et le Maître d'Ouvrage ne peut être responsable de la non réception du dossier du candidat.

**7.** Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de **120 jours** à compter de la date de remise des offres.

8. Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres

**La Ville de Maradi**
**KASSOUM MAMANE MOCTAR**




Chambre de Commerce d'Industrie et d'Artisanat du Niger




Centre National de Perfectionnement à la Gestion

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme annuel de formation, le CNPG organise pour le mois de Janvier 2014 les actions de formation sur les thèmes suivants:

**ARRETE COMPTABLE**
Du 20 au 22 Janvier 2014 au CNPG - Niamey

**ORGANISATION ET GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE**
Du 27 au 29 Janvier. 2014 au CNPG Niamey

**ROLE ET PERFORMANCE DES AGENTS DE LIAISON DANS LES ENTREPRISES**
24 Janvier 2014 au CNPG Niamey

**PERFECTIONNEMENT DES CONDUCTEURS DE VEHICULES DANS LES ORGANISATIONS**
25 Janvier 2014 au CNPG Niamey




*Cabinet de Conseil, d'Etudes et de Formation*
*en Gestion des Ressources Humaines et en Management*

**Dans le cadre de ses activités, le cabinet COSEF organise des sessions de formation suivant le calendrier ci-dessous :**

| Thèmes | Périodes | Lieux | Public Cible |
|---|---|---|---|
| Outils de performance desSecrétaires et Assistantes de Direction | 21 au 24Janvier 2014 | Niamey (Niger) | • Secrétaires ou Assistantes de Direction |
| Pratique des contrats de travail CDI, Intérim, CDD : Sécuriser vos pratiques | 28 au 30 Janvier 2014 | Dosso (Niger) | • Directeurs Généraux ; • Directeurs/Responsables et Assistants RH ; • Chargés de relations sociales ; • Toute personne intéressée |

**Inscriptions**:
Pour tout renseignement, contactez-nous au : (+227) 20 73 64 80
Cel : (+227) 94 07 01 42-(+227) 94 07 01 41
Fax (+227) 20 73 74 63- Email :cosef@intnet.ne - Niamey-Niger
***NB** : Tous ces modules et d'autres peuvent être animés en «intra» à la demande !*

# A VENDRE

Le Bureau de Coopération à Niamey de l'Ambassade de Belgique vend les biens usagés suivants :

**LOT 1 :** Une voiture Toyota Land Cruiser Station Wagon, *4x4,* 2003, 6 cylindres, climatisée, 200.500 km.

**LOT 2** :
- Une photocopieuse (défectueuse), modèle XEROX 5328, 2005.
-Une photocopieuse (défectueuse), modèle TOSHIBA e.studio 165, 2006.

**Ces biens seront vendus en leur état actuel, lequel sera réputé être « bien connu de l'acheteur ».**

Ces biens peuvent être examinés tous les matins des jours ouvrables au Consulat de Belgique dont l'adresse est :
**Consulat de Belgique**
**Bureau de coopération de la Belgique**
**Route du 1er Pont (à côte du Grand Hôtel) / Tél. 20.73.33.14 / 20.73.54.69**
Les offres seront déposées à la même adresse, sous pli fermé, portant la mention « vente véhicule » et/ou « vente photocopieurs ».
Les offres pourront être déposées **jusqu'au 21/02/14 à midi.**




# Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Dans le cadre de l'équipement de la Maison de la Femme de Maradi sur financement de la Coopération Espagnole, le Ministère de la Population, de la Promotion, de la Femme et de la Protection de l'Enfant lance un Appel d'Offres **pour la fourniture de matériels et mobiliers de bureau et matériels informatiques et outillages techniques.**

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis-à-vis de l'Administration (voir détails dans les instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation judiciaire.

2. Les fournitures seront financées par la Coopération Espagnole et sont constituées en deux (2) lots distincts :
**• Lot N°1 : acquisition matériels et mobiliers de bureau;**
**• Lot N°2 : acquisition matériel informatique et outillages techniques.**

3. Les candidats peuvent soumissionner pour un (1) ou deux (02) lots.

4. Les candidats intéressés peuvent soumissionner et obtenir des informations complémentaires ou consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres auprès de la Division Passation des Marchés Publiques du Ministère de La Population, de la Promotion, de la Femme et de la Protection de l'Enfant sis à l'immeuble SONARA 2 au Rez de chaussée.

5.Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acquérir un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres dès audition de l'avis auprès de la Division Passation des Marchés Publics du Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant sise au Rez de chaussée moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA.**

6.Les offres présentées en **un original et trois (3) copies**, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant équivalent à **2%** du montant de l'offre hors taxes (HT) devront parvenir ou être remises à la Division Passation Marchés Publics du Ministère de la Population, de la Promotion, de la Femme et de la Protection de l'Enfant **au plus tard le 14 février 2014 à 09 heures, heure locale.**

L'ouverture des plis aura lieu le **même jour à 10 heures, heure locale** dans la salle de Réunion du rez de chaussée du Ministère de la Population/PF/PE
Les offres reçues hors délai fixé seront rejetées.

7. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur, et le Maître d'ouvrage ne peut être responsable de la non réception du dossier du candidat.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de **cent vingt (120)** jours à compter de la date de remise des offres.

9. Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

**LA MINISTRE**
**Dr MAÏKIBIKADIDIATOU DANDOBI**




CABINET JOB HOUSE NIGER (La Maison de l'Emplois)
**Gestion des Ressources Humaines - Recrutements - Placement**
**Intérim - Assistance Technique – Gestion Commerciale – Relations Clie**
**Formations – Conseils.** Site web : www.jobhouseniger.com

# AVIS AUX EMPLOYEURS

Le Cabinet de Recrutement – de Placement et de Gestion des Ressources Humaines - **JOB HOUSE NIGER (La Maison de l'Emplois)**, cabinet leader dans le placement, le recrutement, la formation du personnel et la gestion des relations clients informe les employeurs des secteurs privé, public et para-public et ONG qu'il dispose d'une base de données de plus de 5.000 agents dans tous les secteurs et regroupant tous les profils (qualifiés et non qualifiés) qu'il mette à leur disposition. Il s'agit de :
- Cadres supérieurs ;
- Personnel de banque et des finances ;
- Personnel de développement rural et de l'environnement ;
- Juristes ;
- Personnel de l'administration, de la comptabilité ;
- Personnel de marketing et de la communication ;
- Personnel des mines et des industries ;
- Personnel de direction ;
- Agents technicien et de maîtrise ;
- Maneouvres, manutentionnaires, reconditionnaires ;
- Chauffeurs, conducteurs d'engins lourds ;
- Personnel de maison (ménagères, cuisiniers, etc.) ;
- Etc.

Le rôle du cabinet JHN sous forme de mandat de sous-traitance, est d'effectuer :
- Toutes les démarches administratives et fiscales pour le recrutement et le suivi des agents mis à disposition;
- Convient avec les agents d'un contrat de travail conforme à la législation du travail en vigueur au Niger;
- Verse régulièrement les cotisations sociales des agents à la CNSS.

Le Cabinet JHN vous apporte la solution adaptée à vos besoins afin de réduire les contraintes qu'impose le régime juridique du licenciement des travailleurs permanents, soulage la structure administrative de l'entreprise et assure une motivation constante des employés.

**Les employeurs intéressés peuvent nous constatcter à l'adreese suivante : Cabinet JOB HOUSE NIGER (La Maison de l'Emplois) sis au Boulevard Mali Bero en face du Lycée Bosso, 1er étage Bâtiment ESIMAD ACADEMY BP : 10.096** ou nous écrire par mail à l'adresse suivante **jobhouseniger@yahoo.fr** ; **info@jobhouseniger.com** ou consulter notre site web : **www.jobhouseniger.com**

**Par ailleurs, Les candidats intéressés par les opérations de placement et de recrutement doivent déposer leurs dossiers à l'adresse ci-dessous indiquée.**

**CONTACTS :** Pour d'ample informations, appelez nous au **+227 96 52 23 70/94 52 23 70/90 32 14 82/94 01 21 05 93 52 23 70/93 80 29 94** ou nous rendre visite à nos bureaux sis Boulevard Mali-Béro, bâtiment en face du lycée Bosso – Yantala BP: 10.096 Niamey, ou nous écrire par mail : E-mail: **jobhouseniger@yahoo.fr** ; **info@jobhouseniger.com** ; Site web: **www.jobhouseniger.com**.

unissons-nous pour les enfants

# AVIS DE RECRUTEMENT

## D'UN CONSULTANT NATIONAL – PROGRAMME DFID




**1. Contexte et but de la consultation:**

**Contexte**

L'accès à l'eau et l'assainissement peut avoir un impact positif sur la santé des populations, notamment par la réduction des maladies diarrhéiques dues souvent à des facteurs facilement évitables. Au Niger, les besoins sont encore énormes et le pays est loin d'être sur la voie de l'atteinte des objectifs du millénaire, à savoir assurer l'accès à l'eau potable à 80% de la population et à l'assainissement à 50% des nigériens.

Bien que des progrès significatifs aient été enregistrés dans le sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable pour atteindre les OMD, avec 50% de la population ayant accès à des sources améliorées d'eau potable, une grande disparité existe entre le milieu urbain (100%) et le milieu rural (39%).

Selon l'étude EDSN MICS III de 2006, le taux de couverture en latrines au Niger n'est que de 6,7 % en milieu rural et de 38,4 % en milieu urbain et le taux de défécation en plein air est de 78% au niveau national selon le rapport 2013 du « Joint Monitoring Programme WHO/UNICEF » . Il est clair que la gestion des excréta par les communautés elles-mêmes et l'utilisation des latrines constituent une issue de sortie et de prévention des maladies telles les diarrhées et le choléra.

C'est ainsi que, le Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement Révisé 2011 -2015 se propose de porter ce taux d'accès aux latrines de 6,7% en 2009 à 50% et celui à l'eau potable à 80% à l'horizon 2015 avec l'appui de tous les partenaires technique et financiers du secteur. Ainsi à travers l'initiative d'accélération vers l'atteinte des OMDs à travers le partenariat mondial SWA (Sanitation and Water for All), l'UNICEF vient de bénéficier d'un financement de l'Agence de Développement International de la Grande Bretagne pour appuyer les efforts du Gouvernement du Niger et particulièrement dans les régions de Tahoua, Agadez et Tillaberi.

**But de la consultation:**

Sous la supervision du Chief WASH, le consultant sera chargé d'appuyer dans la planification, la mise en œuvre et le sui/évaluation y compris la rédaction des rapports au donateur du projet d'accélération des objectifs du millénaire finance par DFID. Il contribuera en outre à assurer le suivi et la qualité des activités mises en œuvre sur le terrain avec le support de l'UNICEF.

Il est à rappeler que ce projet financé par DFID est d'une priorité majeure et par conséquent vise principalement l'atteinte des résultats programmatiques de l'UNICEF dans le secteur de l'approvisionnement en eau, l'hygiène et l'assainissement. Il couvre ainsi une variété de domaines programmatiques relevant du secteur WASH incluant entre autre l'ATPC, le marketing de l'assainissement, la promotion de l'hygiène, les forages manuels, le traitement de l'eau au niveau ménage, l'éducation à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire et la gouvernance du secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans plusieurs départements des régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry.

**2. Objectif de la consultation:**

Le consultant sera chargé de la planification et du suivi de la qualité des activités menées sur le terrain et d'en assurer la production des rapports subséquents dans les délais requis.

**3. Principales tâches et responsabilités:**

- Contribuer à la préparation et la mise à jour périodique des donnés et l'analyse de situation du projet DFID dans les quatre régions ciblées.
- Contribuer à la préparation des inputs sectoriels et tous les documents connexes (par exemple, plan d'action du projet, la mise à l'échelle de l'ATPC, la recherche et l'expérimentation de méthodes de traitement de l'eau au niveau ménage, le WASH dans les écoles, la promotion de l'hygiène) ;
- Contribuer à la planification, organisation et suivi des activités à mettre en œuvre;
- Contribuer à l'analyse de la faisabilité technique des activités et les contraintes du projet, en collaboration avec le gouvernement et d'autres partenaires ;
- Participer à l'analyse des offres techniques et la sélection des entrepreneurs et des ONGs partenaires de mise en œuvre,
- Donner un appui technique au gouvernement et aux organisations non gouvernementales au niveau régional, départemental et communal dans la mise en œuvre des activités;
- Participer activement à la conduite des sessions de formation et autres activités d'orientation pour le personnel du gouvernement et les bénéficiaires, aux fins du renforcement des capacités au niveau régional, départemental et communal;
- Entreprendre des visites de terrain afin de suivre la mise en œuvre du projet, identifier les problèmes et proposer des mesures correctives.
- Coordonner avec l'Unité et le personnel d'approvisionnement les commandes en intrants WASH.
- Contribuer à assurer l'utilisation efficiente des fonds en appuyant les partenaires de mise en œuvre dans la préparation des plans et budget ainsi que dans le suivi de la réalisation des actions
- Contribuer à la préparation de tous les rapports aux donateurs sur le projet et préparer les commentaires du budget, analyse des interventions, rapports annuels, etc.

**4. Résultats attendus:**

Rapport trimestriel et Plan de Travail du trimestre à venir.

**5. Qualifications et expérience requises:**

**Education**

- Avoir un diplôme universitaire dans un des domaines suivants : Ingénieur sanitaire, Santé Public, ingénieur du génie civil ou mécanique, géologie, hydrologie ou tout autre diplôme équivalent dans le domaine de l'eau l'hygiène et l'assainissement e/ou des sciences sociales.

**Expérience professionnelle**

- Avoir un minimum de 7 années d'expérience professionnelle progressive dans la gestion de programmes d'eau, assainissement et hygiène.
- Avoir expérience en suivi et évaluation de programmes d'eau, assainissement et hygiène.
- Expérience avec des approches de développement communautaire et de changement de comportement
- Expérience dans le demain de promotion de l'hygiène, et notamment dans le mieux scolaire.
- Avoir l'expérience avec une organisation internationale (du système des Nations Unies ou autres), ou avec des ONG.
- Avoir une expérience de travail sur financement DFID serait un atout

**Connaissances linguistiques**

- Connaissance du français et de l'anglais.

**Compétences**

- Avoir une bonne capacité d'analyse de négociation et de communication, avoir l'esprit d'équipe et une capacité de planification et de gestion ;
- Avoir une bonne capacité de communication (écrite et orale), en anglais et en français
- Avoir une bonne capacité de l'utilisation de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) et des technologies de l'information et de la communication notamment la maitrise des logiciels de gestion de base de données ;
- Etre en mesure de respecter les délais et être capable de travailler dans un environnement international et multiculturel, et sur pression.
- Etre de bonne moralité et discret

**6. Durée de la consultation:**

11 mois avec possibilité d'extension si les résultats sont satisfaisants.

**7. Supervision du consultant et autres arrangements:**

Sous la supervision du Chief WASH et en collaboration très proche avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, le consultant sera basé à Niamey avec des voyages de supervision sur le terrain.

**8. Rémunération du consultant:**

Le consultant recevra un paiement mensuel correspondant au niveau NOB de la grille du personnel des Nations Unies. Il recevra en outre des perdiems pendant les missions de terrain.

**9. Missions de terrain:**

Les voyages à l'extérieur du pays seront en classe économique.

**10. Lieu de travail**

Niamey, Niger. Bien qu'un espace de travail lui soit attribué, le consultant utilisera son ordinateur personnel.

**11. Honoraires**

Il/Elle sera rémunéré selon l'expérience et la grille des honoraires des consultants établis par le Système des Nations –Unies. Les paiements seront effectués mensuellement sur soumission du rapport mensuel de progrès.

**Comment postuler**

**12. Date et Dépôt de candidature :**

Le dossier de candidature comprenant **(i)** une lettre de motivation, **(ii)** un CV, P11 (Notice Personnelle disponible sur le website http://www.unicef.org/about/employ/index_apply.html) à jour et **(iii)** être adressé à la Responsable des Ressources Humaines à UNICEF, BP 12 481 Niamey - Niger, avec la mention **« Consultant National DFID - Confidentiel» au plus tard le 7 fevrier 2014** au bureau de l'UNICEF sis derrière la Maison des Nations Unies.

***NB :*** Seuls(es) les candidats(es) sélectionnées seront contactées. Tout dossier transmis ne peut être retiré. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. L'UNICEF est un environnement non fumeur.

# HOROSCOPE

**Prévisions de vendredi-samedi-dimanche**

**1 Bélier (21 mars - 19 avril)**

**VENDREDI**: Trouvez un partenaire pour faire du sport. Vous associerez loisirs et efforts.
**SAMEDI**: Romantisme et petites attentions sont au programme. Il y a de l'amour dans le ciel des Bélier.
**DIMANCHE**: Pourquoi toujours s'agiter partout à la fois? Reposez-vous.

**2 Taureau (20 avril - 20 mai)**

**VENDREDI**: Ne craignez pas les erreurs faites par le passé. Les choses changent, vous aussi.
**SAMEDI**: Gros coup de blues dont il sera difficile de se débarrasser.
**DIMANCHE**: Faire du sport vous permettra de chasser les idées noires.

**3 Gémeaux (21 mai - 21 juin)**

**VENDREDI**: Ayez soif d'apprendre. Quelqu'un vous initiera à une discipline inconnue.
**SAMEDI**: C'est à la campagne que vous aurez le plus de chance de vous ressourcer.
**DIMANCHE**: Une réunion de famille risque de vous rendre triste. N'ayez pas peur de montrer ces sentiments.

**4 Cancer (22 juin - 22 juillet)**

**VENDREDI**: La régularité sera un atout au travail.
**SAMEDI**: Faire les courses, c'est bien, craquer pour chaque article qui vous fait de l'oeil, ça l'est moins...
**DIMANCHE**: Les adultes doivent faire attention à leur façon de s'exprimer en présence des enfants. Adaptez-vous.

**5 Lion (23 juillet - 21 août)**

**VENDREDI**: Faites ce qui vous fait plaisir aujourd'hui.
**SAMEDI**: Vous serez maître de vos décisions, et on respectera vos choix.
**DIMANCHE**: Mauvaise nouvelle pour les affaires. Les bénéfices risquent de dégringoler.

**6 Vierge (22 août - 21 sept.)**

**VENDREDI**: Economisez votre énergie. Allez-y mollo!
**SAMEDI**: Anticipez les obstacles pour mieux les contourner.
**DIMANCHE**: Ce n'est pas le moment de vous effacer. Montrez que vous êtes là.

**7 Balance (22 sept.- 22 oct.)**

**VENDREDI**: Demandez conseil à un ami qui s'y connaît mieux que vous question «gestion».
**SAMEDI**: Vous traînez les pieds pour aller à une fête, mais une fois sur place, vous mettrez le feu.
**DIMANCHE**: Vous refusez que l'on vous aide dans un moment de détresse. Allons, baissez la garde et laissez faire.

**8 Scorpion (24 oct. - 22 Nov.)**

**VENDREDI**: On sabote votre travail. Tous ces efforts pour rien? Vous avez raison de taper du pied.
**SAMEDI**: Période de remise en question, de doute... Vous en sortirez bientôt la tête haute.
**DIMANCHE**: Vous aimez vos amis, mais parfois ils sont encore pires que votre famille!

**9 Sagittaire (22 nov. - 22 déc.)**

**VENDREDI**: Prenez un moment pour comprendre ce que vous ressentez au plus profond de vous.
**SAMEDI**: Les Sagittaire auront des envies d'évasion.
**DIMANCHE**: Vous vous posez trop de questions inutiles.

**10 Capricorne (21 déc. - 19 janv.)**

**VENDREDI**: N'empruntez pas d'argent avant d'avoir remboursé vos dettes.
**SAMEDI**: Il serait temps de mettre de l'ordre dans vos affaires. Vous y verrez beaucoup plus clair.
**DIMANCHE**: La lecture sera une bonne échappatoire pour les Capricorne en état de stress.

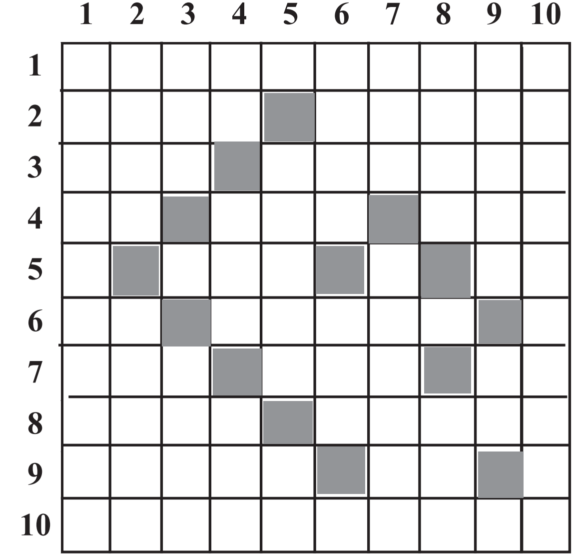
**11 Verseau (20 janv. - 18 février)**

**VENDREDI**: La tension est palpable dès qu'il s'agit des finances.
**SAMEDI**: En couple, chacun campe sur ses positions. Soyez souple, au nom de l'amour!
**DIMANCHE**: Le pessimisme sera contagieux, et l'ambiance maussade. Demain sera un autre jour...

**12 Poissons (19 Fév. - 20 mars)**

**VENDREDI**: Au travail, on apprécie votre dynamisme.
**SAMEDI**: Ne vous surmenez pas. Conservez un peu d'énergie.
**DIMANCHE**: Mieux vaut être seul que mal accompagné. Cet adage prendra tout son sens...

# MOTS CROISES




**HORIZONTALEMENT**

**1.** Représentations diplomatiques;
**2.** Oiseau échassier - Aime beaucoup;
**3.** Cri d'arène - Passer en touchant presque;
**4.** Note - Sous la - Espace vert (inversé);
**5.** Diplôme - Métal;
**6.** En tout - Série;
**7.** Une des Cyclades - Niais - Petit patron;
**8.** Corporation douanière - Divinité marine;
**9.** Souci - Article défini;
**10.** Contenait en grande quantité.

**VERTICALEMENT**

**1.** Parfumer le plat;
**2.** Etat ouest-africain - Poids lourd;
**3.** Céréale - Liquide vital;
**4.** Voyelles - Tamis - Petit groupe;
**5.** Gros plan - Infinitif;
**6.** Type de société - Particule;
**7.** Jeune homme - Fixé au timon;
**8.** Marché de Zinder - Roue;
**9.** Religieux Inversé) - Personnel réfléchi;
**10.** S'écoulent en méandres.

**Solution du numéro précédent**

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | O | U | L | A | N | G | E | R | S |
| O | U | L | D | | E | R | T | U | O |
| U | E | P | | P | N | E | U | | U |
| B | D | | P | U | E | | I | A | M |
| O | | R | T | S | | T | | M | I |
| U | N | | T | | R | E | A | | S |
| H | A | N | | O | U | R | | S | S |
| A | V | E | R | S | E | | I | I | I |
| M | A | I | R | E | | S | O | L | O |
| A | L | T | E | R | A | T | I | O | N |

## Numéros utiles

| | |
|---|---|
| Renseignements: | 12 |
| Réclamations : | 13 |
| SAMU: | 15 |
| Police secours : | 17 |
| Sapeurs Pompiers: | 18 |
| Hôpital : | 20 72 25 21 |
| Médecins de nuit: | 20 73 47 37 |

## Pharmacies de garde

**Du Samedi 11 au Samedi 18 Janvier 2014**

- As Salam
- Jangorzo
- Rond Point
- Kaocen
- Ecole Canada
- Maison Economique
- Kalley Est
- Banifandou
- Ecole Canada
- Vogue
- Bonkaney
- Albarka
- Amana
- Djeddah
- Francophonie
- Niamey 2000
- Populaire Soni Ali Ber
- Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

**Du Samedi 18 au Samedi 25 Janvier 2014**

- Aéroport
- Taran
- Nour
- Haro Banda
- Saga
- Sayé
- Château 1
- Cité Fayçal
- Grand Marché
- Any Koira
- Espoir
- Sabo
- Dan Gao
- Camping
- Askia
- Populaire Banizoumbou
- Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

# Rions-en

## Le sept

Encore aujourd'hui, de nombreuses personnes, en écrivant le chiffre sept, utilisent une barre supplémentaire horizontale au milieu du chiffre.
La plupart des typographies l'ont fait disparaître aujourd'hui, comme vous pouvez le constater ici : 7
Mais savez-vous pourquoi cette barre a survécu jusqu'à nos jours?
Il faut remonter bien loin, aux temps bibliques :
Lorsque Moise eut gravi le mont Sinaï et que les 10 commandements lui furent dictés, il redescendit vers son peuple et leur lut, à haute et forte voix, chaque commandement.
Arrivé au septième, il annonça:
- Tu ne désireras pas la femme de ton prochain.
Et là, de nombreuses voix s'élevèrent parmi le peuple lui criant:
- Barre le sept, barre le sept !!!…

# Mariage

**Les Familles**
La grande famille Nafoga Mijiyawa à Kawara N'Débé, yélou, sabongari guiwayé, Nigeria ; la famille Alou Nafoga à Ny, Tahoua et à Ouaga ;la grande famille feu El hadj Bawa à kawara N'débé, Malgorou, Nigeria, Maradi, Niamey, Tchad ; la famille Sarkin N'Débé Dandaré Namaiwa à Ny ; la famille Souley Chipkaou à kawara Gohé, Maradi, Aderbisnat, Ny ; la famille Adamou Saadou à Ny ; la famille Lawali Anmani à Ny.

**Les Familles**
Les familles Bambalo Issaka, Souley Djadi et Fondeye Soga à Zamakoira, Sorbon Haoussa, Karma, Namaro, Saga, Niamey, Maradi, Bénin, Togo, Ghana et Nigeria; la famille Hassane Saley ORTN à Niamey et Dakar ; la famille Salifou Kaka à Tchibiri, (Doutchi), Diffa, Tahoua, Agadez, Niamey et Cotonou ; la famille Modibo Timbo à Zinder, Niamey et Mali; la famille Amirou Tinni Nouhou Baouna chef de canton de karma; la famille Na Allah Samna Kondo à Tchibiri (Doutchi), Jajatou, Doumégа, Maradi, Zinder et Nigeria; la famille Mounkaïla Hassane Marafa, chef de village de Zamakoira Zéno; la famille Assane Sita Baouna ANPO à Niamey et Karma; la famille El hadj Mamane Abdou Ministère de l'Agriculture à Niamey et Tchibiri (Doutchi); la famille El hadj Boubé Hamdaly à Ny et Koré-Maïroua; les familles El hadji Issa Toga et Tchadi à Doumégа, Doutchi, Arlit, et Niamey; Mr Maïguizo Bello commerçant à Niamey

**Parents, Amis et Connaissances ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants**

**M. Omar ALou Nafoga** Ingénieur des Mines à AEL et **Mlle Salamatou Hassane Saley** Étudiante en médecine

Les cérémonies religieuses auxquelles vous êtes cordialement invités auront lieu Incha Allah le **samedi 18 janvier 2014 à 08h** au domicile de **M. Hassane Saley à Koubia** dans le Von après la pharmacie SIRA non loin de la boulangerie HASSIA
La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié à Niamey


Malta TONIC
“ Riche
en céréales”
Boisson maltée sans alcool
Malta TONIC
Malta TONIC
BOISSON SANS ALCOOL


Ecobank
La Banque Panafricaine